

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Un calme inhabituel à Val-Bélair

par Marcel COLLARD

Un fait rarissime est survenu, hier soir, au conseil municipal de Val-Bélair.

Coincidence ou stratégie à l'approche des élections municipales, les trois conseillers venus assurer le quorum et le maire ne se sont échangés aucun propos belliqueux, ils n'ont exprimé aucune parole ironique, ni aucune insinuation.

Le climat était méconnaissable et les deux journalistes qui s'y étaient rendus ont dû retourner bredouilles.

Rien à mettre sous la plume. Même pas la moindre esclandre... même pas "un mot plus haut" que l'autre.

Candidat déclaré à la mairie, le conseiller Jean Dorval, qui avait fait flèche de tout bois encore à la dernière réunion, s'est approprié le titre de proposeur de plusieurs des décisions administratives courantes. Il posa des questions au maire Yvan Dubé sur un ton presque conciliant.

Le maire lui-même n'a pas voulu alimenter les journalistes quand il fut interrogé sur sa décision de briguer ou non les suffrages lors des élections du 7 novembre. Au plus, il a répété la réponse qu'il sert depuis quelques semaines. "Je terminerai ma consultation lundi (11 octobre) et j'annoncerai ma décision le lendemain."

Dans l'éventualité où il serait encore sur les rangs, M. Dubé fera part également s'il sera entouré encore du parti dont il est le chef ou s'il en formera un nouveau.



Le Soleil, Raymond Lavoie

Le maire Lavoie de Sainte-Foy est d'accord avec le projet d'usine d'épuration de la CUQ mais il n'en veut pas chez lui.

CUQ: Lavoie ne veut pas l'usine d'épuration

par Marc LESTAGE

La municipalité de Sainte-Foy ne permettra pas à la Communauté urbaine de Québec de construire une usine d'épuration des eaux de \$100 millions sur son territoire avant d'avoir obtenu l'assurance que les citoyens du secteur ne seront pas incommodés par l'odeur "d'œufs pourris" qui se dégage habituellement de ce type d'installations.

C'est du moins ce qu'il faut retenir d'un exposé au cours duquel le maire Louis-Marie Lavoie de Sainte-Foy a fait part de ce projet de la CUQ.

Le maire a expliqué que la construction d'une usine pour nettoyer les eaux d'égout de la CUQ "urge" en ce sens que ces déchets sont actuellement rejetés à l'état pur dans le fleuve Saint-Laurent.

L'important cours d'eau souffre évidemment de ce traitement intravéneux. Les citoyens de Sainte-Foy et de Sillery risquent aussi d'en payer la note puisque, selon le maire, les égouts ainsi rejetés ont tendance à se déplacer vers l'usine de pompage d'eau de Sainte-Foy lors des marées montantes accompagnées de vents d'est... et vers l'usine de pompage de Sillery lors des marées basses accompagnées de vents d'ouest.

En ce qui a trait au financement, il semble que l'usine de \$100 millions serait financée à 90 pour 100 par le gouvernement mais que la CUQ devrait assumer

ensuite tous les coûts d'exploitation. Le secteur choisi pour construire l'usine est délimité au sud par la voie ferrée, à l'ouest par Cap-Rouge et de l'autre côté par la montée Mendel, ou quelque chose du genre...

En conclusion le maire Louis-Marie Lavoie a laissé entendre qu'il al-

lait s'opposer à cette construction aussi longtemps que les ingénieurs de la ville de Sainte-Foy n'auront obtenu l'assurance que le projet peut se réaliser sans risque que leurs concitoyens soient menacés d'une façon ou d'une autre dans leur environnement par ce nouveau bébé de \$100 millions de la CUQ.

Des incinérateurs sont condamnés à Ste-Foy

On a confirmé lors de la dernière séance du conseil municipal de Sainte-Foy que les deux propriétaires des trois immeubles à logements multiples de l'avenue Nérée-Tremblay ont accepté de ne plus utiliser leurs "incinérateurs maison" et de recourir à un mode de collecte plus traditionnel des ordures ménagères, à la demande du ministère de l'Environnement du Québec. De nombreuses plaintes concernant la pollution de l'air découlaient de l'utilisation de ces incinérateurs privés non conformes aux

normes, semble-t-il, au cours des derniers mois. Du côté de la municipalité, on a expliqué que ce type de problème relève de la juridiction exclusive d'Environnement Québec mais que l'on tentera de prévoir à l'avenir une forme d'intervention du service de la protection publique si ces incinérateurs se renouvellent. Dans le cas de l'avenue Nérée-Tremblay, les propriétaires se sont engagés à condamner les chutes à déchet des édifices incriminés et à organiser une collecte des ordures en "containers".

Loretteville ne réclamera pas des amendes impayées

par Marcel COLLARD

Bien des contrevenants apprendront avec plaisir qu'ils pourront échapper à la justice de la cour municipale de Loretteville à la suite de ce que le maire Jean-Marie Beaulieu désigne comme la "découverte d'un pot aux roses".

Entre 400 et 500 billets d'infraction à des règlements municipaux, accumulés depuis 1969 et rédigés en très grande majorité aux noms de gens de l'extérieur de Loretteville et de diverses régions du Québec, demeuraient dans les dossiers, les contrevenants n'ayant pu être retracés à la suite de changements d'adresse.

Le montant en amendes est relativement minime, soit environ \$2,500, mais s'ajoutent des frais encourus pour leur signification aux destinataires.

Selon les renseignements obtenus, il semble que les recherches étaient entreprises pour re-

trouver les nouvelles adresses dans l'ordre inverse de la signification des plantes. C'est-à-dire en commençant par les dossiers les plus récents.

Comme le fichier du ministère des Transports contenant les adresses correspondantes aux numéros des plaques minéralogiques a été détruit par le feu, en 1978, le maire croit qu'il serait bien illusoire de garder autant de contraventions non payées. En plus, la municipalité ne peut se permettre, à l'exemple de la police de la Communauté urbaine de Montréal, de dépenser encore de l'argent pour entreprendre une chasse aux contrevenants.

En raison d'une négligence ou d'un manque d'expérience à un certain palier de la cour municipale, selon ce que le maire pense être la cause probable de cette situation, le conseil municipal a demandé le retrait des plaintes de tous les dossiers, antérieurs au 1er janvier 1980 et qui n'ont pas été l'objet d'un suivi.

Un complexe domiciliaire de 226 logements en copropriété sera réalisé à Beauport...

par Gérald OUELLET

Le projet Les Jardins du grand Beauport, un complexe domiciliaire de 226 logements en copropriété, sera réalisé à Beauport au coût de \$15 millions par la firme Drouin & Parent Construction Inc. En effet, la maquette de ce projet a été dévoilée hier à Beauport en présence du maire Michel Rivard, les dirigeants de Drouin & Parent Construction Inc. et un groupe d'hommes d'affaires de la région.

Ce projet est situé tout près de la rue Seigneuriale et à quelques minutes de l'autoroute de la Capitale. Différents services essentiels sont à la portée des futurs propriétaires: service d'autobus, écoles à proximité, dépanneurs, etc. Tous les programmes de subventions en vigueur cette année sont accessibles dont Corvée-habitation.

Le prix par unité varie entre \$49,900 et \$53,900. Les frais partagés suivants seront de \$25 par mois: déneigement du stationnement, entretien du gazon, entretien de la piscine, électricité extérieure, entretien et réparation extérieurs et amélioration extérieure.

Donc, tous les avantages d'un locataire tout en étant propriétaire, voici ce qu'offre Les Jardins du grand Beauport, le nouveau concept d'habitation en copropriété. Grâce aux frais partagés, le porteur de la firme Drouin & Parent précise que c'est terminé le temps de prévoir sans cesse les coûts d'entretien et d'amélioration. Les propriétaires de ce

nouveau complexe éliront un conseil d'administration qui sera la première année, aidé par les experts en gestion de la firme réalisatrice du projet.

Conception

A l'intérieur du projet d'ensemble des Jardins du grand Beauport, on y retrouvera huit îlots dont le nombre de logements pourra varier entre 23 et 33 dans chacun des îlots.

Le futur propriétaire y retrouvera deux modèles soit: le deux étages et "split", chacun de ces deux modèles offrant deux plans différents d'aménagement intérieur comprenant un minimum de trois chambres et de deux salles de bain. Chacune de ces maisons possèdera son terrain privé à l'avant et l'arrière et aura accès aux espaces communs de loisirs et de services.

Enfin, chacun de ces îlots offrira à ses propriétaires un terrain paysager à la grandeur, voie d'accès et stationnements seront pavés, piscine creusée, badminton, balançoire et carré de sable. La firme Drouin & Parent a donc établi les coûts mensuels qui varieront entre \$640 et \$680 par mois incluant tous les frais.

Le maire de Beauport, M. Michel Rivard, a déclaré qu'il est heureux de cette initiative qui va injecter plus de \$15 millions à l'évaluation municipale. Il a de plus rappelé le travail fait par la firme Drouin & Parent au développement du grand Beauport depuis les dernières années.

... pendant que les citoyens participent à Corvée-habitation

par Gérald OUELLET

Il semble que les citoyens répondent bien au programme de promotion de la construction résidentielle mieux connu sous le nom de Corvée-habitation mis de l'avant par la ville de Beauport. En effet, la ville aurait déjà accordé des permis à 28 personnes pour la construction résidentielle pour un montant total de \$56,000. Elle compte consacrer une somme de \$150,000 à ce chapitre.

C'est ce qui ressort d'un commentaire fait par le maire Michel Rivard au cours de l'assemblée régulière du conseil qui se tenait lundi soir pour la première fois dans la salle polyvalente du centre Montmorency-Laval.

On a également accepté une modification à ce programme de subventions pour permettre d'y inclure les maisons mobiles et des maisons usinées. Par contre, seules seront admissibles celles qui sont neuves et qui sont de fabrication québécoise.

La ville accorde \$2,000 par unité d'habitation unifamiliale et toute habitation tenue en copropriété lorsque le coût de construction n'excède pas \$60,000. On donne également \$1,000 par unité de logement dans tout bâtiment à logements multiples jusqu'à un maximum de \$20,000 par bâtiment.

Agent d'information

M. Gaétan Blais vient d'être embauché au poste temporaire d'agent d'information au service des communications de la ville. Il travaillera conjointement avec M. Maurice Parent, à la publication d'un journal municipal à Beauport.

Salle communautaire

Les citoyens du secteur Sainte-Thérèse-de-Lieux auront leur salle communautaire. Mais, elle ne

sera pas construite à l'arrière de l'édifice des archives car le coût en serait trop élevé. Le conseil étudie un autre emplacement éventuel.

Maison Tessier-Laplante

Considérant que la ville ne peut déterminer la date de la fin des travaux de rénovation à la maison Tessier-Laplante, elle a décidé d'informer le Cercle des fermiers de Courville qu'elle ne peut lui garantir, à court terme, l'utilisation de cette maison historique pour y établir un centre d'artisanat.

Bulletin d'information

La ville a décidé d'accorder à la firme Publicité G.F. de Beauport le contrat pour la production d'un journal municipal, comprenant une parution mensuelle pendant six mois, à compter de ce mois-ci.

Nomination

Le conseil a décidé de nommer M. Normand Vermette du secteur Montmorency comme directeur de la corporation du centre communautaire La Chute en remplacement du conseiller municipal Jean-Roch Ferland.

Brigadiers scolaires

Le directeur du service de la protection publique de Beauport recommande au conseil l'abolition de quatre postes de brigadiers scolaires. Le conseil ne fera connaître sa décision qu'à la séance du conseil du 18 octobre. Les parents de l'école Mgr-Robert dans le secteur de Beauport-Centre près de la rue du Cénacle demandent un brigadier scolaire pour ce secteur.

50¢ de rabais Le Casse-croûte du colonel. Ce jeudi seulement

PARTOUT AU CANADA



Chaque casse-croûte contient deux délicieux morceaux de poulet frit à la Kentucky et une généreuse portion de frites dorées.

Cette offre n'est valable que le 7 octobre 1982.



La Villa du Poulet

5550, 3e Av. ouest
Charlesbourg

1099, boul. de la
Chaudière, Cap-Rouge

392, boul. l'Ormière,
Neuchâtel

3309, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy

128, Côte du Passage
Lévis

430, Bayard

9460, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg

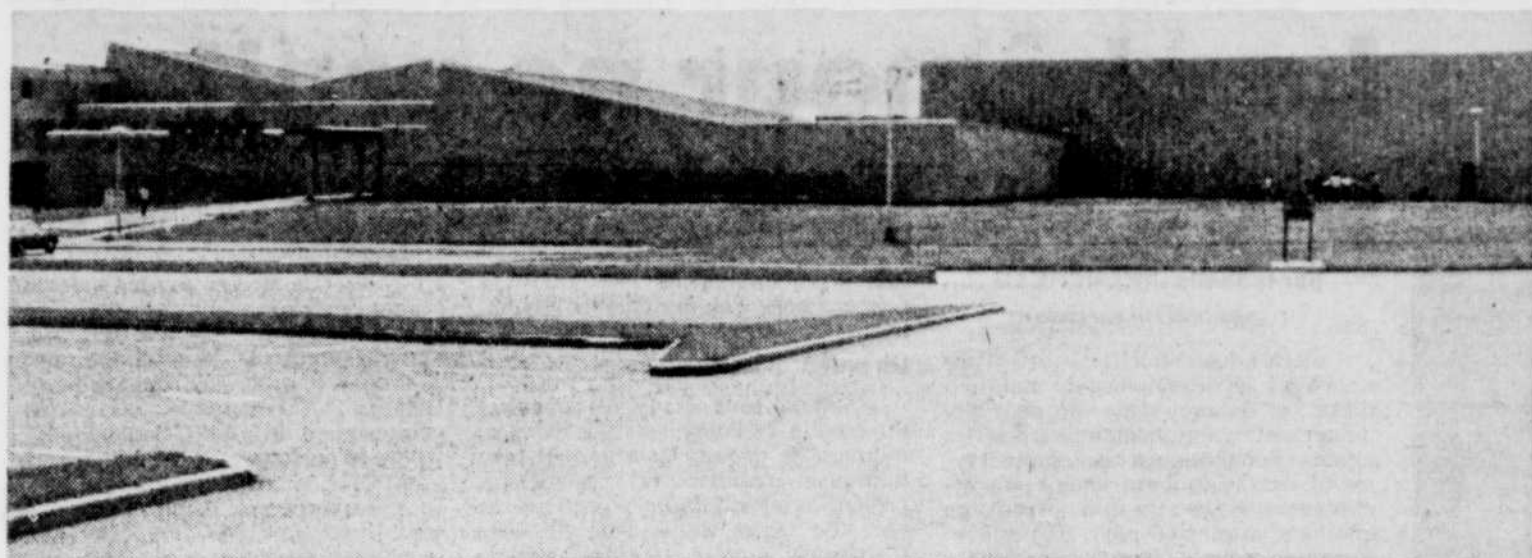
2577, boul. Père-Letievre
Dubouge

2850, Ch. St-Louis, Ste-Foy

186, de l'Espina
100, La Canadière

7, Belle-Rive, Villeneuve

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD



Des vices de construction à l'Arpidrome sont à l'origine de la poursuite de \$1,835,000 intentée par la ville de Charlesbourg.

Charlesbourg poursuit les réalisateurs de l'Arpidrome

par Marcel COLLARD

Une action de \$1,835,000 a été intentée par la municipalité de Charlesbourg relativement aux vices de construction de l'Arpidrome où sont aménagées une patinoire et une piscine, contre l'entrepreneur général Poudrier et Boulet Limitée, de Québec, contre trois architectes et six ingénieurs qui ont

participé à la réalisation du projet.

Par ses procureurs, Dussault et Pelletier, la municipalité fait valoir qu'à la suite de la construction, en 1972-1973, plusieurs vices ont été mis au jour, notamment des infiltrations d'eau, des fissures à des poutres dans la section des services et aux colonnes soutenant le plancher de l'aréna. Une cage d'es-

calier s'est pratiquement détachée.

La requête en cour supérieure fait mention de nombreux dommages constatés par l'entrepreneur, entre les années 1973 et 1977, sans qu'on puisse apporter des correctifs.

En 1980, la municipalité a confié à une entreprise le travail d'évaluation du coût des réparations. On a consi-

deré qu'il fallait complètement remplacer la membrane du toit de l'édifice, considérée comme une perte totale, au coût de \$650,000 parce qu'on a omis de prévoir l'évacuation de l'eau ainsi que des drains et des joints de dilatation en nombre suffisant. Sans énumérer tous les dommages, il faut ajouter \$35,000 pour la réparation de la cage d'escalier, \$100,000 pour le remplacement des colonnes faisant partie de la structure de base; \$50,000 pour réparer les poutres quasi désagréées, avec des fissures et n'ayant pas la résistance nécessaire pour supporter le plancher de l'aréna; \$20,000 pour le coût du relevé des dommages, et \$25,000 à titre des inconvénients subis.

Enfin, de la part de quatre ingénieurs, la municipalité exige \$720,000 à titre de dommages exemplaires. Le maire Pierre Bernier a cependant affirmé que l'état actuel de l'Arpidrome ne représentait aucun danger pour les usagers, selon les rapports préparés à la demande de la municipalité.

École polyvalente de Charlesbourg

Les mêmes problèmes

avaient été constatés à l'école polyvalente de Charlesbourg, dont les travaux furent terminés au début de 1971. L'école et l'Arpidrome sont contigus et furent construits par le même entrepreneur et les mêmes ingénieurs et architectes.

Dans le cas de l'école, la Commission scolaire Jean-Talon avait obtenu une subvention du gouvernement, au lieu d'engager des poursuites judiciaires, comme il avait d'ailleurs fallu agir, à cette époque, pour corriger des vices de construction de plusieurs autres écoles, ailleurs au Québec.

Aujourd'hui

Voyez le cahier publicitaire de

EATON

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

Beauport est sommée de se faire payer une dépense non autorisée

par Gérald OUELLET

Le maire Michel Rivard et les conseillers de Beauport doivent voir à ce que les personnes non autorisées remboursent les sommes d'argent que la ville a payées pour elles, pour leur présence au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) du printemps dernier.

C'est du moins l'exigence du Comité des payeurs de taxes de Beauport et de son président provisoire, M. Charles Lecours, selon une lettre remise hier au maire Rivard.

M. Lecours rappelle que, le 7 juin, il avait porté à l'attention du conseil municipal les dépenses jugées excessives occasionnées par la participation des élus et leurs épouses au congrès de l'UMQ. Le maire Rivard lui aurait répondu qu'il était de son devoir de veiller à ce que des dépenses non autorisées lors du congrès de l'UMQ soient remboursées.

Justement, M. Lecours conteste au maire et aux conseillers le droit de se faire payer par la ville (les contribuables) les dépenses de leurs épouses. Il nie même au gérant municipal le droit de se faire rembourser.

Comme preuve, le président provisoire du Comité des payeurs de taxes invoque le règlement 80-269, qui remonte à février 1980. Ce règlement décrète l'établissement d'un tarif pour les débourssés des membres du conseil. Les épouses et les fonctionnaires sont automatiquement exclus.

A son appui, M. Lecours cite le président de la Commission municipale du Québec, le juge Richard Beaulieu. Celui-ci, dans une lettre à M. Lecours datée du 25 août, confirme que le règlement 80-269, sur les frais de déplacement des membres du conseil ne fait aucune allusion aux épouses. Le juge Beaulieu ajoute qu'avant la fusion de Beauport en 1976, seules les anciennes villes de Courville et de Mont-

morency prévoyaient la présence des épouses et des congrès.

Enfin, M. Lecours prétend avoir vérifié les factures, ce qui lui a permis de constater que les sommes dépensées dépassent largement celles autorisées dans la résolution du conseil.

Excédé que l'administration Rivard n'ait rien fait de juin à octobre pour se faire rembourser les fonds publics dépensés en trop, M. Lecours se demande s'il s'agit de mauvaise volonté ou d'une tentative de "couvrir la faute par le silence".

Réactions

A chaque fois que M. Lecours est intervenu à ce sujet, le maire Rivard s'est défendu en vantant les mérites de son administration, qui a décidé de déléguer seulement la moitié des membres du conseil avec le gérant au congrès 1982 de l'UMQ, lorsque chacun des 14 élus s'y rendait auparavant, avec le gérant municipal.

M. Rivard a aussi affirmé que c'était une tradition que les épouses accompagnent les élus et que la municipalité avait toujours payé les dépenses de la mairesse et des épouses de conseillers, pour les activités communes.

Elus, épouses et fonctionnaires dépensèrent au total près de \$6,000 au congrès de l'UMQ.

Contremaître municipal à Ste-Anne-de-Beaupré: le dossier n'est pas clos

par Gérald OUELLET

La Commission municipale du Québec attend toujours la documentation relative à l'entente intervenue le 28 septembre entre le procureur de la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et celui de M. Paul Paré concernant l'abolition du poste de contremaître municipal qui a amené le licenciement de ce dernier. C'est ce que laissait entendre hier au SOLEIL M. Jean-Marc Roberge, commissaire à la Commission municipale du Québec.

On se rappelle que dans une récente résolution qui a été acceptée à l'unanimité par le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Beaupré, il a été résolu que le poste de contremaître municipal, qui était occupé par M. Paul Paré soit aboli. Selon la résolution, cette décision a été prise à cause du climat économique difficile.

Interrogé par LE SOLEIL à ce moment-là, M. Paré a déclaré qu'il avait appris son licenciement à son retour de vacances. Il a également précisé qu'il était au service de la municipalité depuis déjà 26 ans et qu'il devait normalement prendre sa retraite dans deux ans.

De son côté, le maire Jean Boisvert avait déclaré que le travail de contremaître municipal est présentement exécuté par un conseiller municipal. Le maire Boisvert se dit heureux des résultats obtenus depuis cette décision du conseil.

Enfin, dès que le commissaire Roberge aura pris possession des documents concernant ce litige, la ville devrait normalement se réunir en séance spéciale pour compléter le dossier de son ancien contremaître.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Les activités d'automne de l'Association des handicapés de Charlesbourg ont repris, aujourd'hui, au Centre socio-culturel de Charlesbourg. Les cours se donnent de 9h30 à 15h30. Pour renseignements, composez 628-0412.

Malade mental

Une réunion du regroupement des parents et amis du malade mental aura lieu ce soir, à 20h, dans l'amphithéâtre du CHUL, 2705, boulevard Laurier à Sainte-Foy. L'atelier de discussion fera ressortir la nécessité d'un regroupement de parents et amis pour le malade mental. L'entrée est libre. Pour autres détails, composez 683-1775.

Réunion de l'AFAES

Une réunion spéciale de l'AFAES-Neufchâtel avec Mme Pauline Marois, ministre, aura lieu ce soir, à 20h, à l'école Mgr-Dumas, 10 rue Lacroix, Neufchâtel. Pour autres renseignements, joindre Thérèse Perron à 842-7992 ou Gisèle Petit-Julien à 842-5818.

CENTRE D'ACTION BENEVOLE DE QUEBEC INC.
180, rue Blouin
Ville Vanier, Québec, P.Q.
G1M 1E3
Tél.: (418) 681-3501

Le centre d'action bénévole de Québec recherche un coordonnateur ou une coordonnatrice pour recruter, former et diriger une équipe de conseillers bénévoles. La personne recherchée devra être disponible une journée par semaine.

Le centre a aussi besoin de conseillers qui aideront des groupes et individus à résoudre des difficultés en matière d'administration, comptabilité, droit, communications et autres.

Auto-pouce demande des chauffeurs pour conduire un minibus servant au transport de personnes âgées.

Le relais d'espérance réclame les services de personnes fiables pour vendre des macarons de "la pomme colombienne" dans certaines caisses populaires, demain et vendredi.

Service à la communauté de Cap-Rouge demande des bénévoles pour assurer occasionnellement le transport des membres du Club de l'âge d'or, le mercredi à 13h15 et 16h.

La fraternité Sainte-Marie de Vanier recherche des bénévoles pour visiter les personnes âgées ou malades à leur domicile.

Le groupe d'entraide communautaire de Sainte-Foy a aussi besoin de bénévoles pour visiter les personnes âgées à leur domicile.

Pour de plus amples informations, composez 681-3501 durant les heures ouvrables.

Café-rencontre

Centre-Femmes tient un café-rencontre à l'intérieur de l'édifice du YWCA, 855 rue Holland, tous les jeudis à 13h30. L'entrée est toujours libre. Demain, le sujet étudié sera "J'expérimente ma communication". Pour autres détails, composez 683-2548.

Reprise des cours de l'Association des handicapés de Charlesbourg

Education sexuelle

Le CLSC Laurentien tiendra encore cette année une session de quatre soirées sur l'éducation sexuelle familiale pour aider les parents dans leur rôle d'éducateur. Les rencontres auront lieu le jeudi à partir de demain, de 19h30 à 22h30. Pour inscription, joindre Michelle Côté à 872-0881.

"Femmes d'attente"

Une production du Théâtre de la Crique: "Femmes d'attente" sera présentée demain, vendredi et samedi, à 20h30, à l'auditorium du centre François-Charon. La pièce dressera le tableau de six personnages féminins aux prises avec le monde des hommes. Pour autres renseignements, joindre Elaine Dupont à 529-9141, poste 271.

La gnose

L'Association gnostique, au 696 rue Richelieu, tiendra ce soir, à 19h30, une conférence-rencontre sur l'éveil à la conscience cosmique par la méditation gnostique. L'entrée sera libre. Pour informations, composez 524-1279 ou 839-3176.

Les Ambassadeurs

Les Diffusions de l'Amorce et l'Association des travailleurs immigrants de Québec présentent le film: "Les ambassadeurs". La projection aura lieu demain, à 20h, au café de la Résistance, 815 côte d'Abraham. L'admission sera de \$2.50.

Moi Tarzan

La pièce de théâtre: "Moi Tarzan, toi Jane" de Janette Bertrand, sera présentée demain, vendredi et samedi à 20h30, au théâtre de la cité universitaire. Pour renseignements, joindre Henriette Lambert à 656-2765.

Nouveau départ

Le programme de réorientation pour les femmes âgées de 35 à 55 ans: "Nouveau départ", commencera le 18 octobre. L'inscription doit être faite avant demain soir, en composant 843-8632.

Chorale lévisienne

Les membres de la nouvelle Chorale lévisienne tiendront leur réunion hebdomadaire, ce soir, à 19h30, à l'école Charles-Rodrigue, près de l'église Christ-Roi à Lévis. Des places restent à combler dans les rangs de la chorale.

Circulation perturbée

La circulation sur le chemin Ste-Foy à la hauteur de la route de l'Eglise, à Sainte-Foy, est détournée par la rue Dusseault à partir d'aujourd'hui jusqu'au 15 octobre, à cause de travaux d'enfouissement des câbles d'Hydro-Québec.

Entrepôt d'Aubaines Céramique

L'une des plus grandes collections de carreaux de céramique au Québec, en réduction à l'année longue!



ECONOMISEZ D'AVANTAGE... POSEZ LA TUILE VOUS-MEME!

Salle de bains, cuisine, hall, salle familiale vous l'appréciez partout dans la maison

- Plus de 5,000 pieds d'entrepôt remplis d'une variété de carreaux pour murs et planchers, aux prix les plus bas
- Service de conseillers expérimentés
- Venez et emportez ce que vous choisissez

Coin Semple et Saint-Sacrement

681-9244

Heures d'ouverture: lundi au merc. 8h30 à 17h30, jeudi et vendredi, 8h30 à 21h00, samedi, 9h00 à 17h00
Stationnement facile sur place



Promotion de Jean Le Bourget

en exclusivité au BAM-BIN

Ils s'en vont à la découverte de l'hiver, escaladent, se reposent, repartent. Que la vie est belle en combinaison de ski! Toujours chaude, confortable, moelleuse avec son poly-coton lavable à la machine. Et les rires éclatent, joyeux sous la capuche! Marine, rouge ou bleu faïence.

1 à 4 ANS	83.98
5 à 8 ANS	92.98
9 à 12 ANS	105.98

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY, 658-2218

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

Reconnaissance officielle des Ateliers Desrosiers

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Forts d'une reconnaissance officielle, les Ateliers Léopold Desrosiers ont repris avec enthousiasme la confection de mouches destinées à la pêche sportive et entreprennent maintenant de diversifier leurs activités.

Mais hier, l'atmosphère était davantage à la fête qu'au dur labeur à l'entreprise recrutant ses travailleurs chez les personnes handicapées de la région de Matane: elle a reçu officiellement les documents l'accréditant comme le troisième Centre de travail adapté (CTA) dans l'Est du Québec.

Sur place à Matane, la présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), Mme Laurette Champigny-Robillard, accompagnée du député-ministre de la circonscription, M. Yves Bérubé, a remis le certificat de centre adapté. Un des neuf CTA reconnus cette année, les ateliers bénéficieront d'une aide de \$146,716 pour la période du 30 août 1982 au 31 mars 1983.

Essor de l'entreprise

Pour la directrice générale, Mme Kathleen Canuel, le soutien,

en plus de créer 18 emplois pour des personnes handicapées, servira à mettre bien en selle l'entreprise. Un premier projet en 1981 a permis de fabriquer 8,000 mouches. Un second projet de six mois s'est conclu en juillet 1982 par la confection de 16,000 appâts.

"Environ 50 pour 100 de la production a été vendue à des marchands de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Mais tant que nous n'étions pas reconnus CTA, nous ne pouvions nous "embarquer" dans des gros projets.

"Le 50 pour 100 restant servira de fonds de roulement, a poursuivi Mme Canuel. Nous sommes en pourparlers avec deux compagnies importantes de Montréal et Québec qui écouleront leur production au niveau provincial et même national."

Diversification

La reconnaissance sonne également l'heure de la diversification. Mme Canuel s'attend à affecter quatre travailleurs à la tâche de fabriquer 20,000 leurres environ. Une douzaine de memores de son personnel seront dirigés vers la confection de vêtements d'hiver

pour les enfants: compte tenu de la période de formation du personnel, elle ne peut avancer de prévisions sur la production anticipée. Deux autres employés seront embauchés pour exécuter des travaux de conciergerie dans des édifices publics et privés de la région.

La voie de l'avenir des ateliers passe par la diversification, ont laissé entendre Mme Canuel et des membres du conseil d'administration de l'organisme: la fabrication de cannes à pêche, la réparation de moulinets, la récupération du verre et du papier et même la fabrication de cercueils destinés à l'incinération sont autant d'avenues explorées.

De fait, les ateliers jouissent d'un appui populaire à ce chapitre: à la suite de la publication d'un article dans LE SOLEIL, le président du conseil d'administration, M. Rosaire Quévillon, a indiqué avoir reçu des témoignages de soutien émanant de plusieurs endroits du Québec, certains proposant des projets. "Peut-être reprendra-t-on contact avec certains d'entre eux", a terminé M. Quévillon.

D'ici quelques années, l'entreprise envisage pouvoir doubler son personnel.



Les travailleurs des Ateliers Desrosiers ont fabriqué jusqu'ici des milliers de mouches pour la pêche. La subvention qui a été versée à ce centre de travail adapté permettra maintenant de diversifier le travail en plus de créer d'autres emplois.

Ottawa utilisera le plan de l'Est dans d'autres régions du Québec

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — En discussions depuis plusieurs mois, le plan de relance de l'Est du Québec servira de modèle d'intervention du gouvernement fédéral dans plusieurs autres régions du Québec.

Accordant une entrevue depuis son bureau à Montréal, c'est l'indication donnée hier par le sous-ministre responsable du Québec au ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), M. Claude Huot.

M. Huot a confirmé que le plan de l'Est servira essentiellement: à mettre en place la mécanique de coordination des actions menées par tous les ministères fédéraux à vocation économique, aussi bien pour l'agriculture, les pêcheries, le tourisme, le transport, et l'industrie et le commerce; à injecter "de l'argent neuf" pour le volet de la création de nouvelles opportunités d'emplois."

Ailleurs au Québec

Le plan de l'Est "fera des petits" ailleurs. "C'est une approche que nous voudrions privilégier dans plusieurs autres régions du Québec, a continué M. Huot. Elle permet d'intégrer l'action des différents ministères dans le cadre d'objectifs et de plans précis." Les secteurs visés seraient Charlevoix, la Côte-Nord, le Lac-Saint-Jean ou encore le Nord-Ouest.

"Nous essaierons de nous adresser à des régions ayant un sentiment d'appartenance. Nous essaierons, par exemple, de former des "espèces" de conseil consultatif pour indiquer au ministre les orientations et priorités de la région, a souligné M. Huot.

"La Côte-Nord a ses problèmes à elle et il serait difficile d'appliquer le même plan et la même démarche que pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Il y a d'autres régions faisant face à des problèmes et

chacune possède des caractéristiques particulières."

Retard prévu

La semaine dernière, un attaché politique de M. Herb Gray, alors titulaire du MEIR, a indiqué que le plan de l'Est était rendu au niveau du Conseil des ministres fédéraux et qu'il serait adopté d'ici quelques semaines. Le remaniement ministériel ralentira le processus.

"On ne peut pas dire que ça (le déroulement du plan) ne glissera pas de quelques semaines par rapport aux prévisions, a convenu le sous-ministre. Il se passe quelques semaines où le nouveau ministre se familiarise avec les nouveaux dossiers et veut donner sa propre orientation. C'est inévitable.

"Dans le cas du plan de l'Est, il était clair cependant au cours des derniers mois que nous visions un démarrage des principaux travaux pour l'année fiscale 1983-1984. Ce qui veut

dire que les annonces se feront avant cette date."

Pour l'instant, pas question de savoir le montant de l'enveloppe budgétaire qui sera dévolue. Cependant, a-t-il déclaré, l'éventuelle papeterie de Matane ou encore la re-

Conciliateur demandé à la Carborundum

SHAWINIGAN (PC) — Après huit semaines de lock-out, la compagnie Carborundum Canada de Shawinigan vient de demander la présence d'un conciliateur pour rapprocher les deux parties.

"Nos travailleurs ont rejeté les premières offres à 89 pour 100 et la compagnie n'a rien fait depuis", a déclaré M. Gerry Thériault, conseiller syndical.

La demande d'un conciliateur pourrait permettre à la compagnie de présenter de nouvelles offres aux travailleurs pour faire débouquer le conflit.

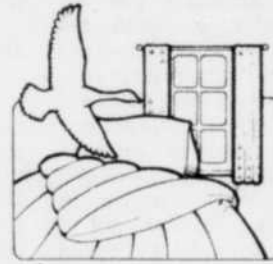
lance de l'usine ITT-Rayonier ne peuvent s'attendre à recevoir une aide provenant de tels plans.

Aujourd'hui
Voyez le cahier publicitaire de

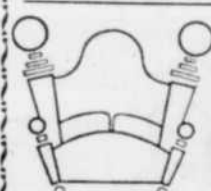
EATON

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

Notre
vente de
25%



sur les duvets "La Couchette" se poursuit jusqu'au 9 octobre prochain. Profitez-en!



BOUTIQUE LA COUCHETTE INC.
Place Ste-Foy (418) 653-1140
2452, boul. Laurier, Ste-Foy

Entrepôt d'Aubaines Céramique

L'une des plus grandes collections de carreaux de céramique au Québec en réduction à l'année longue!



ECONOMISEZ D'AVANTAGE... POSEZ LA TUILLE VOUS-MÊME!

Salle de bains, cuisine, hall, salle familiale, vous l'apprécierez partout dans la maison

- Plus de 5,000 pieds d'entrepôt remplis d'une variété de carreaux pour murs et planchers, aux prix les plus bas
- Service de conseillers expérimentés
- Venez et emportez ce que vous choisissez

Coin Simple et Saint-Sacrement

681-9244

Heures d'ouverture: lundi au merc. 8h30 à 17h30, jeudi et vendredi 8h30 à 21h00, samedi 9h00 à 17h00. Stationnement facile sur place.



Des changements apportés au Festival de l'anguille

Ils auraient dévalisé le même établissement à quatre occasions!

Deux jeunes gens de Sept-Îles seraient les auteurs d'au moins 26 vols avec effraction qui ont été commis dans cette ville de la Côte-Nord au cours des deux derniers mois.

Yvan Sirois, âgé de 19 ans, s'est vu refuser tout cautionnement lors de sa comparution et son enquête préliminaire a été fixée au 12 octobre. Son présumé complice, âgé de 18 ans, est en liberté et il devra se présenter à la même date.

L'enquête, menée par la police de Sept-Îles, a révélé qu'au cours de leurs pérégrinations, les deux suspects auraient cambriolé à quatre reprises le même établissement où, la première fois, ils auraient raflé environ \$2,800 en argent. Les visites suivantes ont été moins fructueuses.

A Baie-Comeau

Le juge Narcisse Proulx a imposé 15 mois de prison à Bernard Nadeau, âgé de 27 ans, de Baie-Comeau et Montréal. Il l'a trouvé coupable de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic.

Arrêté en juillet 1981, le prévenu a décidé d'avouer sa culpabilité, la semaine dernière. Me Pierre Michaud était procureur de la Couronne au dossier.

La drogue en question se composait de quatre capsules de LSD. L'accusé avait d'ailleurs un dossier antérieur.

Reprise du témoignage de M. J.-L. Ruest à Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Commission d'enquête sur l'administration municipale de Rimouski doit entendre à nouveau ce matin le témoignage de M. Jean-Louis Ruest, au sujet des transactions de terrains dans le parc industriel de Rimouski, après l'audience tenue à Montréal le 29 septembre dernier. A cette audience, la déposition de M. Hess B. Finestone venait contredire sérieusement le témoignage déposé antérieurement par M. Ruest.

Depuis lundi, la Commission municipale a entendu à Rimouski sur ce même sujet les témoignages de M. Jean-Charles Ouellet, ancien contrôleur financier de la ville, ainsi que des trois conseillers municipaux qui n'avaient pas encore été

entendus, soit MM. Fernand Lamontagne, Gabriel Gagné et Laurent Dumais.

Au cours de son témoignage antérieur, M. Ruest avait dit devant la commission qu'il détenait une entente verbale avec M. Finestone, selon laquelle celle-ci c'est à eux d'abord (Ruest et Arsenault) qu'il vendrait les terrains où se trouve maintenant le parc industriel de Rimouski, pour une somme de \$300,000.

Dans les faits ces terrains ont été vendus à Ruest et Arsenault d'une part, pour un montant de \$80,000, et à la Société d'expansion de Rimouski pour un montant de \$220,000, d'autre part, au cours de transactions qui ont eu lieu le même jour.

Il ressort du témoignage de M. Finestone qu'il était prêt à vendre les terrains à n'importe quel prix pour la somme de \$300,000.



Promotion de
Jean Le Bourget

en exclusivité au BAM-BIN

Ils s'en vont à la découverte de l'hiver, escaladent, se reposent, repartent. Que la vie est belle en combinaison de ski! Toujours chaude, confortable, moelleuse avec son poly-coton lavable à la machine. Et les rires éclatent, joyeux sous la capuche! Marine, rouge ou bleu taïence.

1 à 4 ANS **83.98**
5 à 8 ANS **92.98**
9 à 12 ANS **105.98**

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY, 658-2218

EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

Québec tentera de sauver Sidbec-Normines

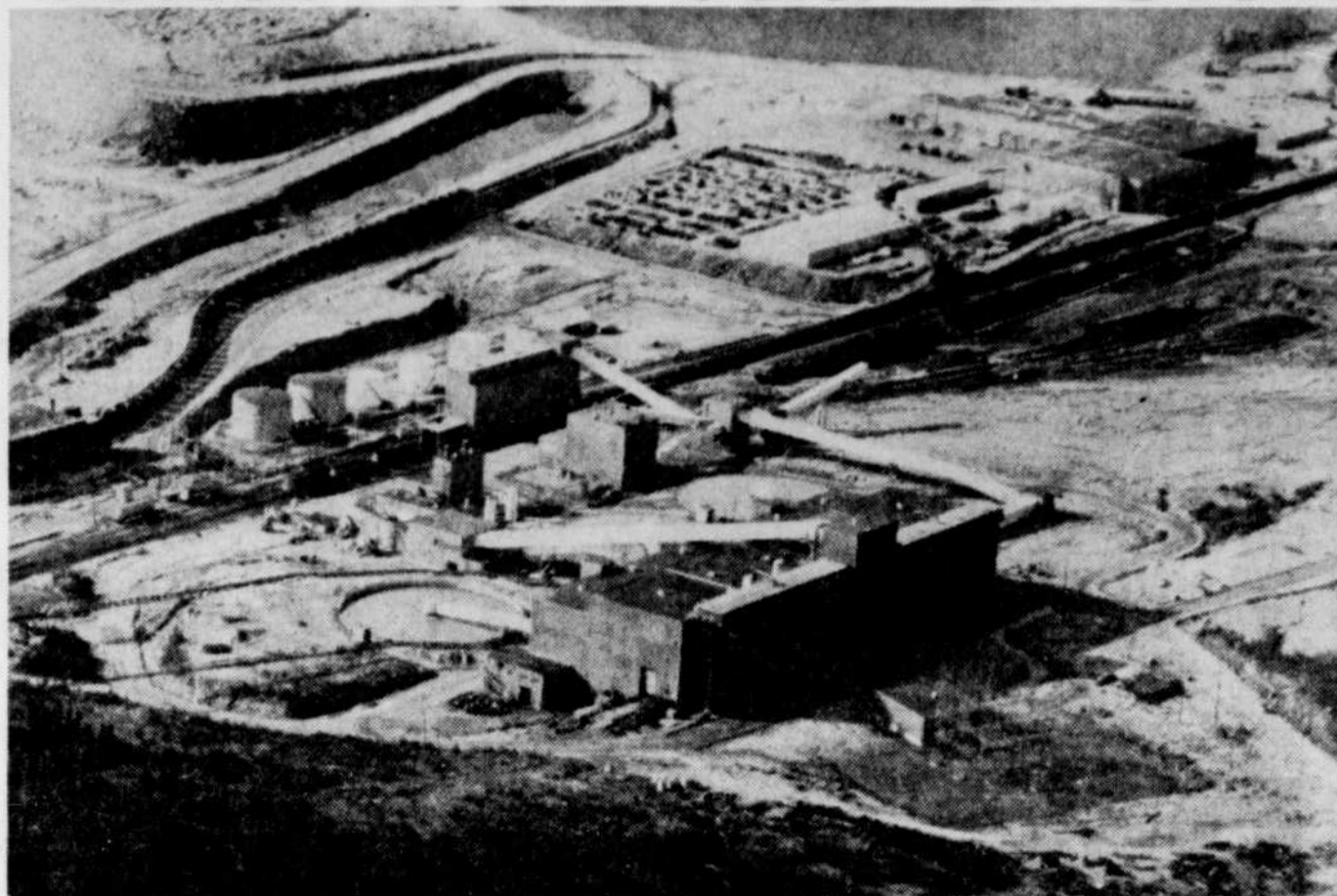
par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — "Il n'est nullement question de fermer Sidbec-Normines et il s'agit-là seulement d'une hypothèse parmi d'autres qui a été soumise par le comité des sous-ministres. Le gouvernement du Québec n'a encore rien arrêté et continue de chercher des solutions pour maintenir les opérations de Sidbec-Normines."

Tel est en substance le sens d'un télégramme qu'a fait parvenir le ministre Rodrigue Biron au maire de Gagnon, M. René Coicou, en réponse à un télégramme que ce dernier faisait parvenir au ministre pour vérifier le bien-fondé des informations véhiculées depuis la semaine dernière à l'effet que le gouvernement provincial fermerait Sidbec-Normines. Fermeture qui entraînerait automatiquement celle de Gagnon.

Ces rumeurs qui ont créé un véritable climat de panique à Gagnon, selon les propos du maire Coicou au SOLEIL, et qui ont obligé le député de Duplessis, M. Denis Perron, à se rendre sur place, lundi soir, pour rassurer la population lors d'une réunion publique rassemblant plus de 800 personnes.

Le maire Coicou a aussi obtenu l'assurance formelle du ministre Biron et du député Perron qu'une fois qu'une décision serait arrêtée et avant qu'elle ne soit rendue publique, les autorités municipales de Gagnon seraient les premières averties.



Le concentrateur de Sidbec-Normines à Lac-Jeanine.

Pour comprendre les inquiétudes du maire Coicou, il faut savoir que Gagnon compte une population d'environ 4,400 habitants et que son unique raison d'être réside en l'exploitation du gisement ferreux de Fire

Lake et du concentrateur de Lac-Jeanine par le Compagnie minière Québec-Cartier pour le compte de Sid-

bec-Normines qui possède une usine de bouletage à Port-Cartier.

Ce ne serait pas la première fois que Gagnon est menacée de fermeture puisque, lors du redéploiement des opérations de Québec-Cartier à Mont-Wright, la ville devait fermer ses portes et ses habitants déménager à Fermont. La ville avait été sauvée en extrême de la fermeture lors de la création de Sidbec-Normines qui avait décidé d'exploiter le gisement ferreux de Fire Lake.

Réunion contremandée

D'autre part la réunion qui devait avoir lieu lundi matin à Québec au cabinet du ministre Biron a été remise à une date ultérieure et qui reste à préciser. A cette réunion devaient participer le président de Sidbec, M. Robert de Coster, et les principaux dirigeants du syndicat des métaux ainsi que les responsables des locaux syndicaux de Sidbec et ses filiales.

Directeur du syndicat des métaux pour la Côte-Nord, M. Lawrence MacBrearty devait dire au SOLEIL que les informations sur la fermeture de Sidbec-Normines avaient été grandement exagérées et que, pour l'instant, les priorités gouvernementales dans ce dossier restaient tournées vers la recherche d'un quatrième partenaire dans l'entreprise en plus de Sidbec, US Steel et British Steel.

Car, précisait-il, fermer Sidbec-Normines coûterait très cher au gouvernement provincial à cause de la dette sur les installations, le contrat

avec les partenaires de Sidbec et le déménagement des habitants de Gagnon. Une fermeture que le responsable syndical évaluait au bas mot au milliard de dollars et qu'il préférait voir utiliser à capitaliser Sidbec et à attendre des jours meilleurs dans l'industrie du fer.

Un syndicat décimé

La fermeture de Sidbec-Normines et le ralentissement des opérations de Sidbec auraient deux conséquences immédiates. La première, laisser aux conglomérats américains toute l'exploitation du minerai de fer contenu dans la fosse du Labrador. La seconde, concentrer presque majoritairement en Ontario la production canadienne d'acier qui, malgré la conjoncture difficile, est en meilleure position que la production américaine avec, respectivement, 63 pour 100 et 47 pour 100 d'activité par rapport à leur capacité de production.

Et, aussi, la fermeture de Sidbec-Normines aurait pour conséquence de décimer les rangs du syndicat des métaux, le plus puissant syndicat industriel du Québec.

D'ailleurs, très inquiet de l'évolution de la situation dans l'industrie du fer de la région, le syndicat des métaux s'apprêterait à mobiliser ses membres dans des actions d'envergure. Il faut dire qu'en plus des mauvaises nouvelles, les rumeurs vont bon train. La dernière en date voudrait que la minière IOC ferme pour une période indéterminée son usine de bouletage à Labrador City.

Le maire Michaud sollicite un 2e mandat, à Rimouski

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le maire Philippe Michaud de Rimouski a annoncé hier matin sa décision de poser sa candidature à la mairie de Rimouski pour un deuxième mandat.

En rendant publique sa décision lors d'une conférence de nouvelles convoquée à l'hôtel de ville, M. Michaud a dit que sa priorité continuera d'être une saine gestion des biens publics.

M. Michaud a aussi rappelé qu'au cours des dernières semaines, il avait laissé le temps qu'il fallait à d'éventuels candidats pour poser leur candidature, mais que personne ne l'avait fait. Le maire sortant avait annoncé qu'il ne se représenterait pas si un candidat partageant sa philosophie de l'administration municipale venait à se présenter.

M. Michaud a ajouté qu'il souhaiterait pouvoir relever ce nouveau défi avec l'appui d'une majorité importante de la population, ce qui serait pour lui l'encouragement indispensable qu'il souhaite. C'est dans cet esprit, dit-il, que je poursuivrai la tâche de premier magistrat si tel est le vœu de la majorité des citoyens.

Le greffier de la ville et président d'élections, M. Hubert Dubé, a souligné par ailleurs qu'il avait reçu jusqu'à présent trois demandes de bulletins de mise en candidature, mais qu'aucun n'avait encore été déposé.

Candidatures en vue

La date de fermeture des mises en candidature est le 24 octobre, en prévision des élections du 7 novembre. Jusqu'à présent, il y a aussi Mme Lisette Morin, journaliste, qui a annoncé sa candidature comme conseillère municipale, alors que M. Réjean Gauvin annonçait hier qu'il ne solliciterait pas un second mandat. M. Gauvin a expliqué que M.



Le maire Philippe MICHAUD

Michaud est un travailleur solitaire alors que lui préfère les décisions prises en collégialité.

Le regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (ROCCR) a annoncé pour sa part qu'il ne présenterait pas de candidats à cette élection, et qu'il attendra la fin des mises en candidature avant de décider s'il appuiera l'un ou l'autre des candidats.

Une rumeur circule par ailleurs selon laquelle le Comité des citoyens de Sacré-Coeur pourrait bien présenter une ou un candidat à la mairie de Rimouski.

Plusieurs conseillers sortants doivent annoncer dans les jours qui viennent s'ils solliciteront ou non un nouveau mandat.

Le dossier du parc national ne nous fait pas peur (Cyr)

par Jean Didier FESSOU

HAVRE-SAINT-PIERRE — S'il le faut, les Cayens sont prêts à se battre contre l'un ou l'autre des deux paliers de gouvernement mais ils sont déterminés à obtenir le parc national de l'archipel de Mingan.

C'est ce qu'a déclaré M. Réjean Cyr au SOLEIL, hier soir. Et, confirmant la teneur des informations publiées la journée même par LE SOLEIL, le maire du Havre-Saint-Pierre devait ajouter: "Nous nous sommes battus dix ans pour avoir l'aéroport et nous l'avons obtenu. Alors, le dossier du parc national, cela ne nous fait pas peur".

Le premier magistrat de la capitale de la Minganie précisait cependant que sa détermination et celle de ses collègues du conseil municipal dépendraient uniquement de la volonté de la population dans ce dossier: "Si les gens veulent d'un parc national, nous nous battons pour l'avoir. S'ils n'en veulent pas, nous

ne bougerons pas".

Conscient des importantes retombées économiques qu'apporterait la création d'un parc national dans l'archipel de Mingan à un moment où l'économie régresse beaucoup en moyenne côte, M. Réjean Cyr admettait qu'il s'agissait là du type de projet dont avait besoin sa région.

Arrangement possible

Des intentions du gouvernement provincial dans ce dossier, il reconnaissait qu'elles étaient plutôt délicates. Mais il apportait cette précision: "Lorsque le premier ministre Lévesque est venu nous voir, cet été, nous lui avons parlé du projet. Il ne s'est pas montré si hostile que ça et il y a sûrement moyen de s'arranger".

Cet arrangement, pour M. Réjean Cyr, ce serait de laisser le gouvernement du Québec comme maître d'oeuvre des projets de conservation sur l'archipel lui-même.

L'énergumène de Saint-Honoré passera 4 ans au pénitencier

par Lucien LATULIPPE

L'énergumène qui avait semé la terreur dans le village de Lamy, municipalité située à quelque 50 kilomètres au sud-est de Rivière-du-Loup, a été éclopé de quatre ans de pénitencier. C'est ce que LE SOLEIL a appris, hier, au palais de justice de Rivière-du-Loup.

Jacques Lalonde, âgé de 29 ans, de Saint-Honoré, dans la circonscription de Rivière-du-Loup, a avoué sa culpabilité aux quatre chefs d'accusation portés contre lui. La sentence a été prononcée par le juge Jean-Paul Bérubé et Me Maurice Tremblay était le procureur de la Couronne au dossier.

Lamy est située à quelque 10 kilomètres de Saint-Honoré, par la route 291. Dans la soirée du 20 juillet, Lalonde s'était présenté chez M. Laurent Lagacé. Il était surexcité et il voulait causer du grabuge. M. Lagacé est parvenu à le mettre dehors, mais non sans avoir reçu un violent coup de pied à un endroit... sensible.

L'accusé s'était ensuite rendu au domicile de M. Elphège Poirier qui était absent. Il y est entré par effraction et est ressorti avec un bâton de baseball pour se rendre chez M. Jean-Baptiste Poirier où était M. Elphège Poirier.

La plainte précise que M. Jean-Baptiste Poirier, qui est âgé de 70 ans, était assis près d'une fenêtre et qu'il avait reçu deux coups de bâton sur la tête.

Souffrant d'un traumatisme crânien, le septuagénaire a dû être hospitalisé à Québec et il a pu regagner son domicile dernièrement.

En voulant se porter au secours de son père, M. Elphège Poirier a dû encaisser plusieurs coups de bâton, mais de beaucoup moins violents.

Lalonde avait aussitôt repris la route pour être arrêté peu après par des agents de la Sûreté du Québec qui le connaissent.

Accusation modifiée

L'accusation de tentative de meurtre sur Jean-Baptiste Poirier a été modifiée et elle est devenue "avoir causé des lésions corporelles dans l'intention de mutiler ou blesser". Elle lui a valu quatre ans de pénitencier.

La même sentence lui a été imposée pour les deux accusations de voies de fait avec lésions sur Elphège Poirier et sur Laurent Lagacé. L'introduction à la maison de M. Elphège Poirier lui a valu deux ans de détention. Ces trois dernières sentences sont concurrentes à la première.

Lors de sa comparution devant le juge Bernier en juillet, Lalonde avait été envoyé en prison pour y subir un examen psychiatrique de 30 jours et il a été trouvé apte à faire face à la justice.

50¢ de rabais Le Casse-croûte du colonel. Ce jeudi seulement

PARTOUT AU CANADA



Chaque casse-croûte contient deux délicieux morceaux de poulet frit à la Kentucky et une généreuse portion de frites dorées.

Cette offre n'est valable que le 7 octobre 1982.



La Villa du Poulet

- | | | | | |
|------------------------------------|--|---------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| 5550, 3e Av. ouest
Charlesbourg | 1099, boul. de la
Chaudière, Cap-Rouge | 392, boul. l'Ormière,
Neuchâtel | 3309, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy | 128, Côte du Passage
Lévis |
| 430, Bayard | 9460, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg | 2577, boul. Père-Letlièvre
Dubouge | 2850, Ch. St-Louis, Ste-Foy | 186, de l'Espinay |
| 7, Belle-Rive, Villeneuve | | | Coin du Progrès,
St-Romuald | 100, La Canadière |

QUÉBEC RÉGIONAL

La crise affaiblit le syndicalisme

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — La force de frappe du syndicalisme s'est affaiblie considérablement dans la région de Thetford-Mines qui est gravement perturbée par la crise économique. Les fermetures de mines d'amiante et d'usines et les centaines de mises à pied suscitent des conflits entre les travailleurs des secteurs privé et public et parapublic, entre les mineurs qui ont encore un emploi et ceux qui sont devenus chômeurs et entre les ouvriers âgés et jeunes.

Cette constatation est tirée du rapport que l'exécutif du conseil central des Syndicats nationaux de la région de l'Amiante a déposé ce matin à Thetford-Mines devant les délégués au 17e congrès annuel de l'organisme. Les assises se déroulent sous le thème "Unissons-nous pour des emplois".

"Terrorisés à l'idée de perdre leur emploi, les travailleurs se chicanent entre eux au lieu de s'unir pour arracher des revendications", déplore-t-on.

Selon le conseil syndical, les ouvriers sont en train de perdre les gains qu'ils avaient obtenus lors de la grève qui avait duré sept mois et trois semaines en 1975. Le contrat de travail actuellement en vigueur dans l'industrie minière prendra fin en avril 1983. Au train où vont les choses, les syndicats seront en position de faiblesse pour en négocier le re-

nouvellement.

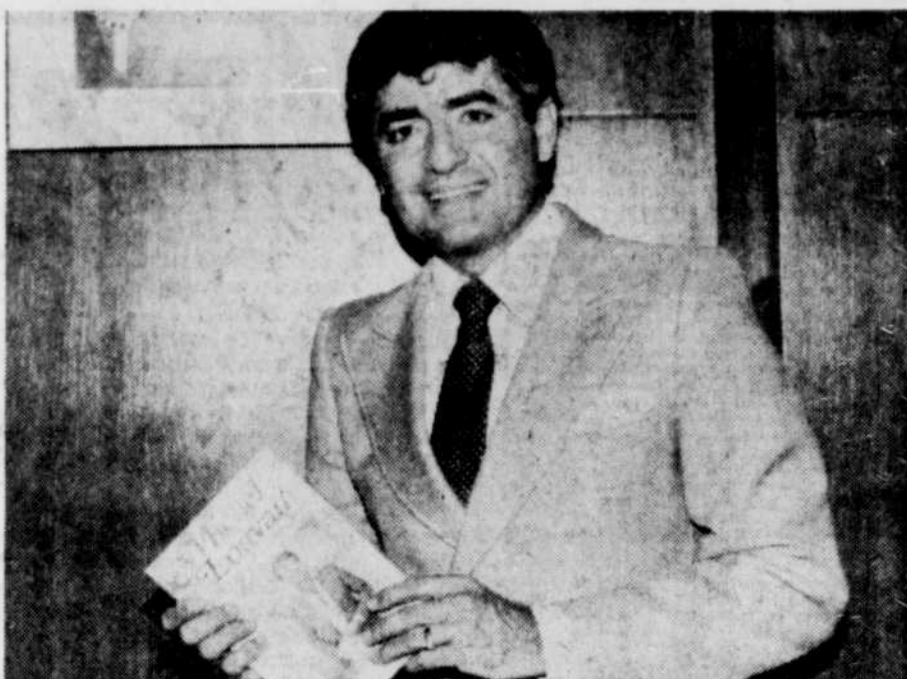
Les fermetures et les mises à pied dans les mines d'amiante entraînent des tiraillements chez les ouvriers. L'application de la clause d'ancienneté au sein de chacune des trois filiales de la Société Asbestos Ltée provoque des remous. Des mineurs veulent le travail partagé, d'autres le refusent. Les jeunes demandent aux plus âgés de céder leur place en prenant une retraite prématurée.

La région de Thetford a été reconnue zone désignée par le gouvernement fédéral. Des prêts sans intérêt et des subventions sont disponibles.

Selon le conseil central, les syndicats doivent en profiter et pour ce faire doivent établir, soumettre et défendre des politiques de développement économique par secteur: minier, petites et moyennes entreprises, éducation et affaires sociales.

Ces objectifs doivent être partagés par l'ensemble des travailleurs. A cette fin, le conseil central propose la tenue d'un sommet populaire régional qui regrouperait les militants de la CSN, ceux des métallos, les travailleurs de l'enseignement et les associations populaires.

Le conseil régional de la CSN déplore que les métallos aient refusé jusqu'à présent de participer à l'organisation annuelle de la fête du travail le 1er mai.



Michel Louvain se souvient!

C'est dans sa ville natale de Thetford-Mines que le populaire chanteur Michel Louvain (Poulin) a lancé, hier, un livre de 496 pages relatant ses 25 années de carrière dans la chanson. La publication de "La chanson, c'est ma vie", aux Éditions Héritage dans la collection "vis-à-vis", coïncide avec le lancement d'un microsilicon de ses 25 plus grands succès. La fête s'est déroulée à l'hôtel de ville en présence des maires de la région et des proches parents de l'artiste.

Le Soleil, Fortunat Marcoux

L'ancien maire de St-Frédéric coupable d'abus de confiance

par Louise LEMIEUX

Après avoir été acquitté une première fois en cour des sessions de la paix de la Beauce, le 29 mai 1980, l'ancien maire de Saint-Frédéric de Beauce, Joseph Lessard, est maintenant déclaré coupable d'abus de confiance par la Cour d'appel de Québec.

Joseph Lessard comparaitra en Beauce demain en cour des sessions de la paix pour recevoir sa sentence. Il est possible de cinq ans de prison.

L'incident remonte à l'automne 1974. Par l'intermédiaire d'un travailleur social de Saint-Frédéric, Joseph Lessard achète un terrain, en vue de le revendre par la suite pour la construction d'un HLM.

Dans cette transaction, le travailleur social agit de bonne foi. Il

fait confiance au maire Lessard et agit comme prête-nom parce qu'il estime nécessaire la construction d'un HLM dans la paroisse.

Selon les juges de la Cour d'appel de Québec, Joseph Lessard a été moins honnête dans toute cette affaire.

Lorsque le fonctionnaire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) vient à Saint-Frédéric pour choisir un terrain propice à la construction d'une quinzaine de logements à prix modiques, M. Lessard lui montre les terrains appartenant sur papier au travailleur social. Mais il se garde bien de mentionner qu'il en est le véritable propriétaire. Information que le maire cache aussi au conseil municipal qui accepte, comme la SHQ, l'achat de ces terrains, avec un profit non déclaré pour le maire Lessard.

Biron déclare que le gouvernement tentera de sauver Sidbec-Normines

par Jean Didier FESSOU

PORT-CARTIER — "Il n'est nullement question de fermer Sidbec-Normines et il s'agit-là seulement d'une hypothèse parmi d'autres qui a été soumise par le comité des sous-ministres. Le gouvernement du Québec n'a encore rien arrêté et continue de chercher des solutions pour maintenir les opérations de Sidbec-Normines. Tel est en substance le sens d'un télégramme qu'a fait parvenir le ministre Rodrigue Biron au maire de

Gagnon, M. René Coicou, en réponse à un télégramme que ce dernier faisait parvenir au ministre pour vérifier le bien-fondé des informations véhiculées depuis la semaine dernière à l'effet que le gouvernement provincial fermerait Sidbec-Normines. Fermeture qui entraînerait automatiquement celle de Gagnon.

Ces rumeurs qui ont créé un véritable climat de panique à Gagnon, selon les propos du maire Coicou au SOLEIL, et qui ont obligé le député de Duplessis, M. Denis Perron, à se rendre sur place, lundi soir, pour rassurer la population lors d'une réunion publique rassemblant plus de 800 personnes.

Le maire Coicou a aussi obtenu l'assurance formelle du ministre Biron et du député Perron qu'une fois qu'une décision serait arrêtée et avant qu'elle ne soit rendue publique, les autorités municipales de Gagnon seraient les premières averties.

Pour comprendre les inquiétudes du maire Coicou, il faut savoir que Gagnon compte une population d'environ 4,400 habitants et que son unique raison d'être réside en l'exploitation du gisement ferreux de Fire Lake et du concentrateur de Lac-Jeanne par la Compagnie minière Québec-Cartier pour le compte de Sidbec-Normines qui possède une usine de bouletage à Port-Cartier.

Ce ne serait pas la première fois que Gagnon est menacée de fermeture puisque, lors du redéploiement des opérations de Québec-Cartier à Mont-Wright, la ville devait fermer ses portes et ses habitants déménager à Fermont. La ville avait été sauvée in extremis de la fermeture lors de la création de Sidbec-Normines qui avait décidé d'exploiter le gisement ferreux de Fire Lake.

Réunion contremandée

D'autre part la réunion qui devait avoir lieu lundi matin à Québec au cabinet du ministre Biron a été remise à une date ultérieure et qui reste à préciser. A cette réunion devaient participer le président de Sidbec, M. Robert de Coster, et les principaux dirigeants du syndicat des métallos ainsi que les responsables des locaux syndicaux de Sidbec et de ses filiales.

Directeur du syndicat des métallos pour la Côte-Nord, M. Lawrence MacBrearty devait dire au SOLEIL que les informations sur la fermeture de Sidbec-Normines avaient été grandement exagérées et que, pour l'instant, les priorités gouvernementales dans ce dossier restaient tournées vers la recherche d'un quatrième partenaire dans l'entreprise en plus de Sidbec, US Steel et British Steel.

Car, précisait-il, fermer Sidbec-Normines coûterait très cher au gouvernement provincial à cause de la dette sur les installations, le contrat avec les partenaires de Sidbec et le déménagement des habitants de Gagnon. Une fermeture que le responsable syndical évaluait au bas mot au milliard de dollars et qu'il préférait voir utiliser à capitaliser Sidbec et à attendre des jours meilleurs dans l'industrie du fer.

Un syndicat décimé

La fermeture de Sidbec-Normines et le ralentissement des opérations de Sidbec auraient deux conséquences immédiates. La première, laisser aux conglomérats américains toute l'exploitation du minerai de fer contenu dans la fosse du Labrador. La seconde, concentrer presque majoritairement en Ontario la production canadienne d'acier qui, malgré la conjoncture difficile, est en meilleure position que la production américaine avec, respectivement, 63 pour 100 et 47 pour 100 d'activité par rapport à leur capacité de production.

Et, aussi, la fermeture de Sidbec-Normines aurait pour conséquence de décimer les rangs du syndicat des métallos, le plus puissant syndicat industriel du Québec.

D'ailleurs, très inquiet de l'évolution de la situation dans l'industrie du fer de la région, le syndicat des métallos s'apprêterait à mobiliser ses membres dans des actions d'envergure. Il faut dire qu'en plus des mauvaises nouvelles, les rumeurs vont bon train. La dernière en date voudrait que la minière IOC ferme pour une période indéterminée son usine de bouletage à Labrador City.

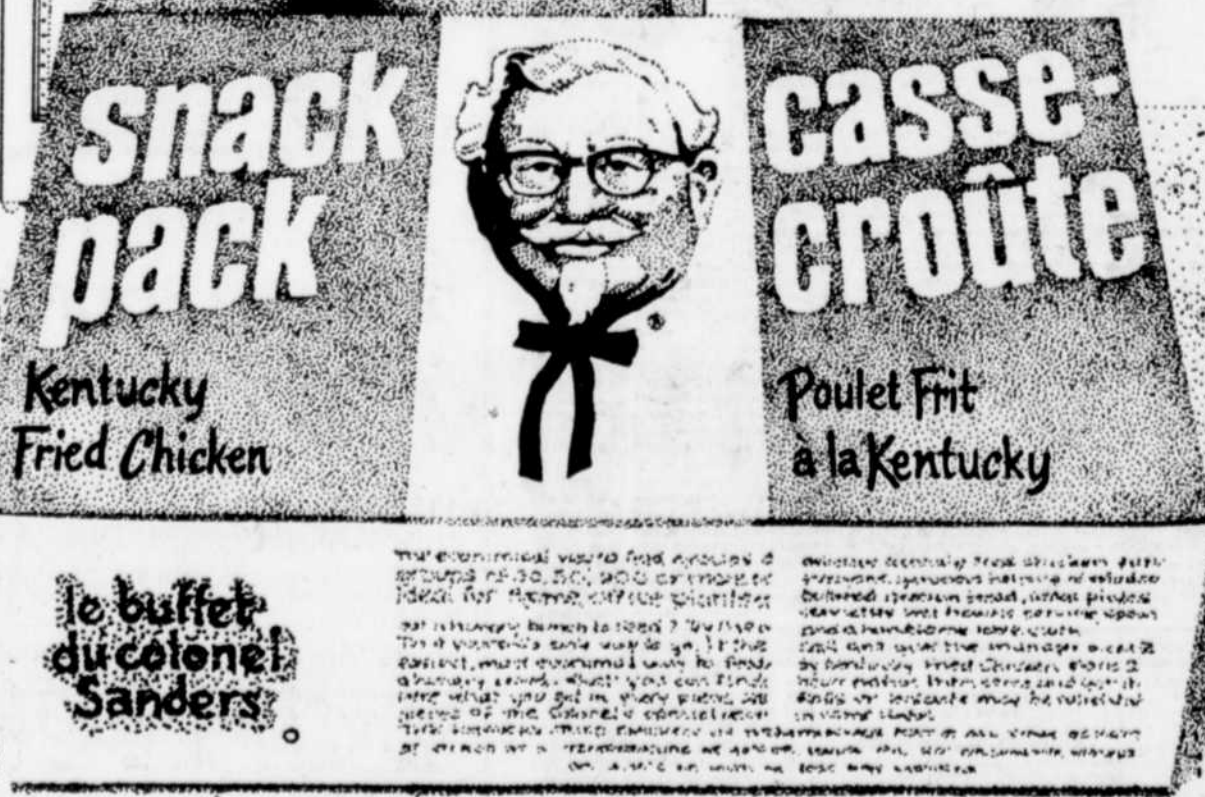
50¢ de rabais Le Casse-croûte du colonel. Ce jeudi seulement

PARTOUT AU CANADA



Chaque casse-croûte contient deux délicieux morceaux de poulet frit à la Kentucky et une généreuse portion de frites dorées.

Cette offre n'est valable que le 7 octobre 1982.



La Villa du Poulet

5550, 3e Av. ouest

Charlesbourg

430, Bayard

7, Belle-Rive, Villeneuve

1099, boul. de la

Chaudière, Cap-Rouge

9460, boul. Henri-Bourassa

Charlesbourg

392, boul. l'Ornière,

Neufchâtel

2577, boul. Père-Lelievre

Duburger

3309, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy

2850, Ch. St-Louis, Ste-Foy

Coin du Progrès,

St-Romuald

128, Côte du Passage

Lévis

186, de l'Espinay

100, La Canadière

QUÉBEC RÉGIONAL



Les employés des Industries Bourassa n'en étaient pas aujourd'hui à leur première manifestation. Cette photo, prise en juillet 1981, illustre l'une des manifestations qui avaient marqué un conflit de travail à cette entreprise de Saint-Raymond.

Manifestation des employés des Industries Bourassa

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Mobilisation massive ce matin des employés des Industries Bourassa et de leurs familles devant les deux usines de la ville de Saint-Raymond afin d'empêcher la vente à l'encan des actifs mobiliers de l'entreprise qui est en faillite.

Appuyés par les ouvriers de l'usine de papier Saint-Raymond, fermée depuis juillet, les manifestants, encerclés par la brigade anti-émeute, demandaient aux acheteurs venus visiter les lots de ne pas pénétrer sur le terrain et de quitter les lieux.

Selon le syndicat, cette vente ne ferait que retarder de 8 à 10 mois la relance de l'entreprise, privée ainsi de matières premières vitales à son exploitation et réduirait à néant les efforts déployés par les 145 travailleurs pour faire revivre l'usine de patte de meubles et de bois de sciage.

Les travailleurs ont déjà souscrit au plan de relance de l'entreprise en proposant une mise de fonds individuelle de \$1,000 et ce après avoir essuyé un refus de la Banque Nationale du Canada de retarder la vente pour permettre aux acheteurs sérieux de s'impliquer.

"Notre geste se veut légal et pacifique, en autant que cela soit possible. Nous ne voulons pas devenir des

assistés sociaux et nous ferons tout pour empêcher l'expropriation, a précisé au SOLEIL le conseiller syndical

de la CSN, Fernand Brière. La manifestation se poursuivra demain, jour de la vente à l'encan.

Le gouvernement fédéral pourrait aider Forano

VICTORIAVILLE (PC) — Le nouveau secrétaire d'Etat du Canada, M. Serge Joyal, a indiqué clairement vendredi lors d'une tournée des circonscriptions de la rive Sud de Québec, que le gouvernement fédéral serait prêt à venir en aide à la compagnie Forano de Plessisville afin de lui permettre d'être davantage concurrentielle sur les marchés internationaux.

Le ministre a fait cette proposition en tenant compte des marchés restreints auxquels fait face cette filiale de la Société générale de financement. La compagnie Forano se spécialise notamment dans la fabrication de machinerie de moulin à scie et de machinerie forestière, deux secteurs qui fonctionnent pratiquement au ralenti.

M. Joyal verrait d'un bon oeil que la compagnie puisse profiter de nouveaux débouchés à l'étranger prin-

cipalement dans des pays qui bénéficient de riches ressources forestières pratiquement inexploitées, et c'est dans ce domaine que le gouvernement fédéral pourrait intervenir, un peu comme il l'a fait à l'égard de Bombardier dans le cas de la vente des voitures du métro de métro de New York.

M. Joyal, qui était accompagné du député du comté de Frontenac aux Communes, M. Léopold Coriveau, a rencontré le président de la compagnie Forano, M. Gilles Lachance, ainsi que les dirigeants de l'usine de Plessisville de même que les dirigeants syndicaux, au cours de sa visite éclair dans cette ville.

Le secrétaire d'Etat a notamment indiqué que le gouvernement fédéral tiendrait compte des efforts faits par les travailleurs pour relancer l'entreprise dans l'aide qu'il pourrait apporter à Forano.

Ottawa utilisera le plan de l'Est dans d'autres régions du Québec

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil
MATANE — En discussions depuis plusieurs mois, le plan de relance de l'Est du Québec servira de modèle d'intervention du gouvernement fédéral dans plusieurs autres régions du Québec.

Accordant une entrevue depuis son bureau à Montréal, c'est l'indication donnée hier par le sous-ministre responsable du Québec au ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), M. Claude Huot.

M. Huot a confirmé que le plan de l'Est servira essentiellement à mettre en place la mécanique de coordination des actions menées par tous les ministères fédéraux à vocation économique, aussi bien pour l'agriculture, les pêcheries, le tourisme, le transport, et l'industrie

et le commerce; à injecter "de l'argent neuf pour le volet de la création de nouvelles opportunités d'emplois".

Ailleurs au Québec

Le plan de l'Est "fera des petits" ailleurs. "C'est une approche que nous voudrions privilégier dans plusieurs autres régions du Québec, a continué M. Huot. Elle permet d'intégrer l'action des différents ministères dans le cadre d'objectifs et de plans précis." Les secteurs visés seraient Charlevoix, la Côte-Nord, le Lac-Saint-Jean ou encore le Nord-Ouest.

"Nous essaierons de nous adresser à des régions ayant un sentiment d'appartenance. Nous essaierons, par exemple, de former des "espèces" de conseil consultatif pour indiquer au ministre les

orientations et priorités de la région, a souligné M. Huot.

"La Côte-Nord a ses problèmes à elle et il serait difficile d'appliquer le même plan et la même démarche que pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Il y a d'autres régions faisant face à des problèmes et chacune possède des caractéristiques particulières."

Retard prévu

La semaine dernière, un attaché politique de M. Herb Gray, alors titulaire du MEIR, a indiqué que le plan de l'Est était rendu au niveau du Conseil des ministres fédéraux et qu'il serait adopté d'ici quelques semaines. Le remaniement ministériel ralentira le processus.

"On ne peut pas dire

que ça (le dévoilement du plan) ne glissera pas de quelques semaines par rapport aux prévisions, a convenu le sous-ministre. Il se passe quelques semaines où le nouveau ministre se familiarise avec les nouveaux dossiers et veut donner sa propre orientation. C'est inévitable.

"Dans le cas du plan de l'Est, il était clair cependant au cours des derniers mois que nous visions un démarrage des principaux travaux pour l'année fiscale 1983-1984. Ce qui veut dire que les annonces se feront avant cette date."

Pour l'instant, pas question de savoir le montant de l'enveloppe budgétaire qui sera dévolue. Cependant, a terminé M. Huot, l'éventuelle papeterie de Matane ou encore la relance de l'usine ITT-Rayonier ne peuvent

s'attendre à recevoir une aide provenant de tels plans.

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de

EATON

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

Notre vente de

25%

sur les duvets "La Couchette" se poursuit jusqu'au 9 octobre prochain. Profitez-en!

BOUTIQUE LA COUCHETTE INC.
Place Ste-Foy (418) 653-1140
2452, boul. Laurier, Ste-Foy

Des changements apportés au Festival de l'anguille

LA POCATIERE — Le village de Saint-André fêtera, en fin de semaine, son troisième "Festival de l'anguille". Environ 5,000 personnes avaient assisté au festival de l'an dernier et les organisateurs s'attendent à un succès semblable cette année.

Des changements ont été apportés à la formule employée les deux dernières années. Il n'y aura pas de parade cette année, elle sera remplacée par une série de concours qui favoriseront la participation des gens. A cette époque "tardive" de l'année, ont estimé les organisateurs, les gens ont moins envie d'attendre des heures sur le bord d'une route.

Compétitions

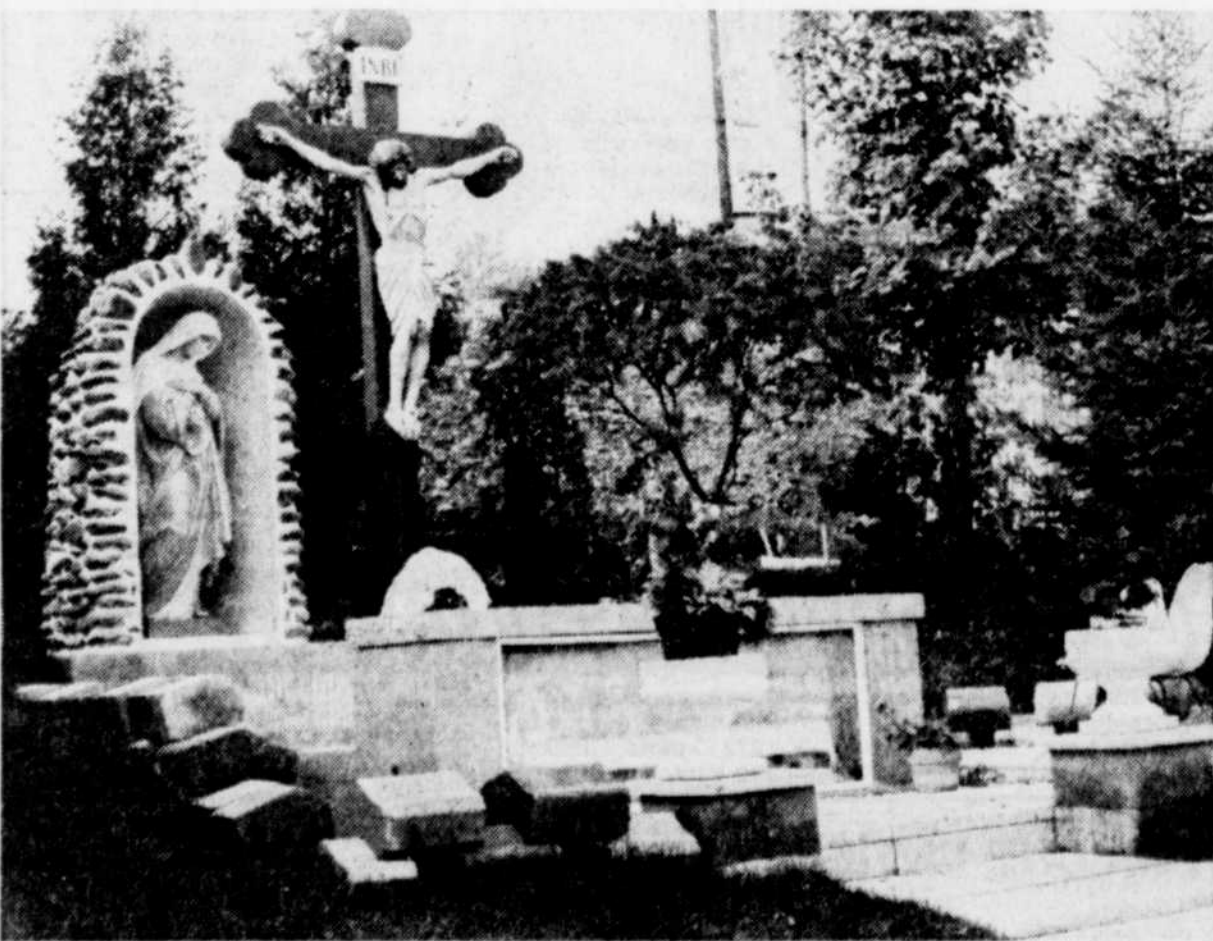
Il y aura donc des concours de bûcheux (scie mécanique, godendard, sciottes, etc...) le samedi et

des concours de tir le dimanche. (tir à l'oeuf, concours du clou, tir au renard...)

Les sportifs pourront aussi s'inscrire au demi-marathon du festival, qui aura lieu le samedi 9 octobre. Il y aura des courses pour toutes les catégories, de benjamin à vétéran, et trois distances, soit 1,6 km 5 km, et 21 km. Des points d'eau et un service médical à l'arrivée ont été prévus.

Baisse des prix

Enfin, le prix de l'anguille est plus bas cette année que les années précédentes. L'anguille fraîche sera vendue à \$0.75 ou \$1 la livre et l'anguille fumée à \$3 ou \$4 la livre. Ce sera l'occasion toute désignée pour ceux qui ignorent cette spécialité d'en faire une première fois l'expérience.



Sanctuaire

Pour faveurs obtenues, les propriétaires du Foyer pour adultes Marchand de Saint-Ferdinand-d'Halifax, M. et Mme Roger Marchand, ont aménagé derrière l'institution de 14 lits ce sanctuaire dédié à Marie et à son Fils. M. Marchand fut gravement malade en avril dernier à la suite de troubles cardiaques. Il n'avait qu'une quinzaine de minutes à vivre, selon les médecins. Il s'en est tiré et actuellement, il poursuit une longue période de convalescence.

Entrepôt d'Aubaines Céramique

L'une des plus grandes collections de carreaux de céramique au Québec, en réduction à l'année longue!



ECONOMISEZ D'AVANTAGE... POSEZ LA TUILE VOUS-MÊME!

Salle de bains, cuisine, hall, salle familiale, vous l'apprécierez partout dans la maison

- Plus de 5,000 pieds d'entrepôt remplis d'une variété de carreaux pour murs et planchers, aux prix les plus bas
- Service de conseillers expérimentés
- Venez et emportez ce que vous choisissez

Coin Sempie et Saint-Sacrement **681-9244**

Heures d'ouverture: lundi au merc. 8h30 à 17h30, jeudi et vendredi, 8h30 à 21h00, samedi, 9h00 à 17h00
Stationnement facile sur place



Promotion de Jean Le Bourget en exclusivité au BAM-BIN

Ils s'en vont à la découverte de l'hiver, escaladent, se reposent, repartent. Que la vie est belle en combinaison de skil Toujours chaude, confortable, moelleuse avec son poly-coton lavable à la machine. Et les rires éclatent, joyeux sous la capuche! Marine, rouge ou bleu faïence.

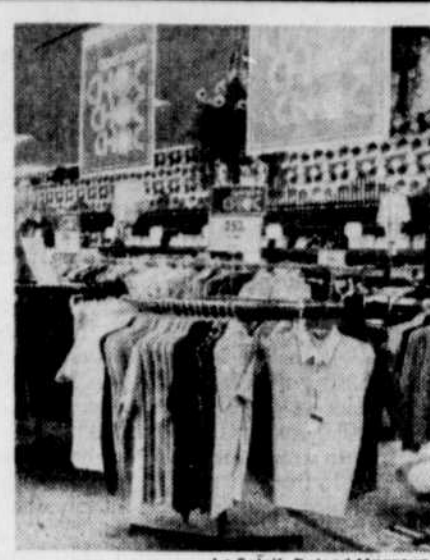
1 à 4 ANS	83.98
5 à 8 ANS	92.98
9 à 12 ANS	105.98

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY, 658-2218

Un Stastny confiant

Peter Stastny se dit confiant des chances de succès des Nordiques pour leur 4e saison dans la Ligue nationale. Le trio qu'il pivote entre ses deux frères, Anton et Marian, devrait être encore plus efficace, assure-t-il dans une entrevue à Maurice Dumas à la veille du premier match de l'équipe à Buffalo, ce soir.

page D-2



Le Soleil, Roland Marcoux

consommation
Priorité
à l'achat
de biens
essentiels.

page B-1

Les
érables
sèchent
en
Beauce

page A-10



Le Soleil, Paul-Henri Drouin



Voir page
D-16

LE SOLEIL



Courtier
en
immeuble
Tél.:
843-2033

86e année, no 236
148 pages 9 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 6 OCTOBRE 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Gouvernement-patronat-syndicats

Les "négociations nationales" auront lieu à la mi-novembre

par J.-Jacques SAMSON

Le gouvernement du Québec prépare la tenue, au milieu ou à la fin de novembre, d'une nouvelle rencontre au sommet avec ses partenaires représentant les milieux patronaux et syndicaux.

Le premier ministre René Lévesque avait indiqué le 18 septembre,

au terme de la réunion spéciale du Conseil des ministres de Pointe-au-Pic, que le gouvernement inviterait patrons et syndiqués à s'asseoir dans une ronde de "négociations nationales" pour convenir de moyens d'aviver la solidarité nationale des Québécois face à la situation économique et étendre les efforts de concertation du type de Corvée-ha-

bitation. Des fonctionnaires ont déjà eu des rencontres exploratoires ces jours derniers avec des représentants patronaux et syndicaux. Des ministres seront impliqués la semaine prochaine dans une ronde de consultation de ces mêmes milieux, a appris LE SOLEIL. Ces "négociations nationales" prendront plus la forme d'une "table

centrale de concertation" que d'un sommet socio-économique comme les précédents, convoqués par le gouvernement. Le premier ministre a donné des mandats de déposer des remèdes très concrets et sectoriels sur la table. Cet exercice de concertation se veut donc aussi une rencontre plus restreinte que les sommets précédents, à l'intention d'abord des

grands intervenants du secteur privé. Fait important à souligner: le gouvernement Lévesque veut amener à la table de concertation les partenaires patronaux et syndicaux à la période la plus cruciale dans les échéanciers prévus dans les négociations dans les secteurs public et parapublic. Le gouvernement a déjà fait connaître il y a quelques jours sa

politique salariale et il annoncera sous peu ses directives aux municipalités et organismes publics sur les salaires en même temps que les "prix administrés", c'est-à-dire ceux que le gouvernement peut fixer soit directement soit par l'intermédiaire de ses régies et commissions.

Voir page A-2, QUÉBEC

Québec sera l'hôte des cerfs-volants du monde entier en 1985



Le maître cerf-volliste Claude Thibodeau, à gauche, et le président de la nouvelle Fédération québécoise du cerf-volant, Denis Trudel.

par Jacques DRAPEAU

À l'expiration de la conférence de presse, hier, à place Royale à Québec, on ne savait plus trop si nous avions eu affaire à une bande de capotés, d'hurluberlus et de "flyés" ou à des gens lucides, sensés, innovateurs et pétant d'ingéniosité.

Une rencontre au cours de laquelle on a confirmé la formation d'une Fédération québécoise du cerf-volant et la mise sur pied d'un

premier Festival international du cerf-volant au Québec.

Jugez pas vous-même de l'ampleur des projets mis de l'avant par les artisans de ce nouvel organisme:

• L'Orchestre symphonique de Québec, installé sur la terrasse Dufferin, interprétera une oeuvre musicale inédite, la "symphonie du cerf-volant", pendant qu'au-dessus de nos têtes fileront les objets vo-

lants multicolores et des plus hétéroclites;

• sur le fleuve, entre Québec et Lévis, les faisceaux de lumières, issus de puissants projecteurs, chercheront le... sous-marin qui viendra de faire surface. L'écouille s'ouvrira pour laisser s'échapper de superbes cerfs-volants;

Voir page A-2,
CERFS-VOLANTS

La Couronne veut un autre procès pour J.-J. Pabiau

par Louise LEMIEUX

Deux jours après le verdict de non-culpabilité rendu par le jury dans le procès de Jean-Jacques Pabiau, la couronne décide d'en appeler de cette décision et réclame la tenue d'un troisième procès.

Jean-Jacques Pabiau en était à son deuxième procès à la suite de l'accusation du meurtre de Christiane Ginas-Lenain, trouvée noyée dans sa baignoire, à Sillery, le 27 novembre 1975.

Après plus de douze heures de délibérations, les six hommes et les six

femmes du jury ont acquitté Jean-Jacques Pabiau samedi soir.

Le procureur de la Couronne dans cette cause, Me Marc-André Bouliane, invoque certains points de droit pour appuyer sa requête en appel:

• il estime que le juge Gaston Desjardins a eu tort d'empêcher le dépôt comme preuve de la déclaration judiciaire de Pabiau faite en 1979, lors du premier procès;

• la définition de la preuve circonstancielle a été mal définie par le juge Desjardins qui n'a pas non plus corrigé les erreurs de faits énoncées dans sa plaidoirie par Me Guy Bertrand, avocat de Jean-Jacques Pabiau.

Chasse au "Québec" en Suède

STOCKHOLM (AFP) — La marine suédoise a intensifié, hier, sa chasse au sous-marin inconnu repéré depuis quatre jours dans les eaux voisines de la base de Muskö, au sud de Stockholm, en procédant à deux grenadages anti-submersibles successifs.

Selon les milieux autorisés, six charges de semence ont été lancées entre 12h et 14h. Elles se sont ajoutées à la dizaine déjà lâchées la veille, sans avoir, semble-t-il, de résultat.

De plus, la marine a renforcé son dispositif, avec trois hélicoptères supplémentaires, de nouveaux patrouilleurs et un de ses sous-marins, pour tenter de

Voir page A-2, SUÈDE

Sommaire

Annonces classées H-7 à H-17

Arts et spectacles E-9 à E-13, D-14

Bandes dessinées H-14

Bridge H-17

Carrières et professions F-6

Consommation cahier B

Décès H-19

Economie-finances E-1

Editorial A-14

Feuilleton E-12

Horoscope H-17

Information régionale A-6 à A-8

Loterie A-2

Monde cahiers G et H

Mot mystère H-16

Mots croisés H-16

Où aller à Québec E-12

Page des lecteurs A-15

Patron H-17

Sport D-1 à D-7

Télévision E-10



Ensoleillé avec des passages nuageux à Québec, mais moins beau dans l'Est. Maximum de 7 à 15.

détails, page H-15



UPC

Les Albertains iront aux urnes le 2 novembre, a annoncé le premier ministre Peter Lougheed

page C-1



on compresse les prix!

UNE OFFRE DE RABAIS «ÉNERGIQUE» SUR L'ESSENCE SHELL... TRÈS BIENTÔT!
RECHERCHER NOS SPÉCIAUX DES ÉCONOMIES VÉRITABLES
DANS NOS PAGES ULTRA SPÉCIALES...



CTCUQ: les autobus circulent normalement

par Pierre-Paul NOREAU
Les autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) ont commencé à circuler normalement dès le départ pour les premiers parcours tôt ce matin.

Les chauffeurs se sont effectivement présentés au travail revêtus au minimum du veston ou de la veste de lainage aux couleurs de la

CTCUQ, arborant de plus leur numéro matricule.
"Des pourparlers de dernière heure entre le syndicat des chauffeurs et le directeur des ressources humaines de la CTCUQ ont permis de s'entendre sur l'identification qui devra porter un chauffeur d'autobus afin de sécuriser les passagers et d'assurer un contrôle efficace du service", indiquait le responsable des commu-

nications de la Commission de transport dans un compte rendu transmis aux médias hier en début de soirée.
Alors que la partie patronale parle d'une entente, le président du syndicat explique lui qu'il n'y a absolument aucun changement dans la position maintenue jusqu'à maintenant par son groupe.
"Depuis le début des moyens de pression, la consigne adoptée par les

70 membres du comité de stratégie et de soutien a été de ne pas porter l'uniforme à l'exception d'une pièce justificative. Il n'y a donc pour nous aucune modification."
M. Claude Noël convient que cette pièce justificative n'a pas nécessairement été mise en évidence par les chauffeurs respectant les moyens de pression. Il explique ne pas avoir cherché à avoir un contrôle sur cet élément, répétant que la consigne syndicale invitait au départ les membres à porter une pièce justificative prouvant que le conducteur de l'autobus était bel et bien un chauffeur dûment autorisé.

"Aussi, selon moi, la journée de demain (aujourd'hui) devrait se dérouler exactement comme les précédentes, nos chauffeurs poursuivent les moyens de pression. Pas de temps supplémentaire et pas d'uniforme au complet."
Par ailleurs, M. Noël qualifie l'ultimatum servi aux chauffeurs de porter l'uniforme comme une mesure pour tenter de semer la discorde au sein de son groupe.
"Ils essaient par ce genre de moyens de semer la zizanie dans le syndicat. Et ils agissent alors comme une bande de clowns..."

de transport ont par ailleurs l'intention d'étudier au cours des prochains jours le contenu de la contre-proposition syndicale avant de faire connaître leur décision.

Ces demandes ont été déposées hier matin en présence du conciliateur M. Paul-Emile Thellend, devant les négociateurs de la CTCUQ, lors d'une réunion à huis clos au ministère du Travail. Elles contiennent les revendications salariales visant la parité avec les chauffeurs de Montréal, la protection des employés qui ne peuvent continuer à conduire un autobus pour des raisons de santé (maladie occupationnelle) et enfin une série d'autres exigences touchant les conditions générales d'emploi (normatif).

QUÉBEC

(Suite de la première page)

Pas de négociations

Le directeur général de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, M. Gilles Châtillon, a soutenu que le gouvernement garderait bien séparés les deux dossiers de la négociation et de la concertation, même s'il serait impossible qu'il ne soit pas question des négociations du secteur public.

Le discours traditionnel des dirigeants syndicaux a changé et ils font preuve d'une ouverture si significative devant les possibilités de concertation qu'un sommet est envisageable durant les négociations, croit-il.

M. Châtillon a expliqué que des dirigeants syndicaux avaient aussi utilisé les termes "négociations nationales", soit MM. Louis Laberge de la FTQ et Donatien Corriveau, de la CSN. M. Laberge est notamment "de ceux qui trouvent actuellement qu'il est nécessaire de faire le point autour d'une table sur la situation économique et sociale au niveau des grands problèmes d'ensemble, en n'excluant pas les négociations mais en ne "focalisant" pas sur les négociations."

La crise économique a forcé des gens à se redéfinir, poursuit le pilote du gouvernement québécois sur le terrain de la concertation. "Les né-

gociations dans le secteur public influencent nos consultations, admet-il, mais cela n'est pas le moteur principal. Quand je rencontre des gens, je peux vous assurer que ce n'est pas de cela que l'on parle surtout."

"On en vient à en parler mais il y a beaucoup de choses avant: le chômage, les fermetures d'usine, les taux d'intérêts, les politiques des prix administrés, les politiques des prix et des revenus et c'est à ce stade que la question des négociations arrive..."

Selon M. Châtillon, la même démarche se retrouverait sans doute dans les discours à une éventuelle table de concertation en novembre: une table centrale viendrait éclairer les préoccupations de relance économique et d'autres politiques, comme celle des prix et revenus. Si cette table devait influencer le règlement dans les négociations, ce serait par cet éclairage seulement. "Les négociations du secteur public ne se feront pas là," se défend-il.

Le modèle de Corvée-habitation

Le directeur du secrétariat des conférences a indiqué que M. Lévesque désirait voir le modèle Corvée-habitation être copié dans d'autres secteurs.

Les avenues explorées sont autant dans des secteurs traditionnels où l'on cherchera à recréer la demande de biens durables (appareils ménagers, meubles) pour que reprenne la production que dans des secteurs de pointe comme la biotechnologie et l'électronique. Cette dernière préoccupation est particulièrement affirmée par la FTQ, indique M. Châtillon, très consciente comme organisation syndicale que cinq emplois sur dix qui seront occupés dans dix ans n'existent pas.

"Le premier ministre nous a nettement indiqué la voie des projets concrets. On recherche ensuite les mécanismes pour en arriver à des décisions d'action."

Les tournées ministérielles qui se terminent cette semaine ont été fortement axées sur ce discours de la concertation, avenue privilégiée pour se maintenir dans la situation économique actuelle, comme on pu le faire la Suède et l'Autriche, illustraient les ministres.

Le directeur général du secrétariat des conférences socio-économiques, a fourni hier encore ces deux mêmes exécs.

Arrangement financier au secours de L'Évangéline

(D'après PC) — La publication du quotidien acadien L'Évangéline devrait reprendre d'ici quelques jours, a assuré hier soir le premier ministre Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick, lors d'une assemblée conservatrice à Caraquet.

Il a dit que son gouvernement avait accepté de garantir "un arrangement financier à court terme" pour la compagnie éditrice. La teneur de cet arrangement sera rendue publique aujourd'hui dès que les discussions avec une société bancaire auront été complétées.

L'unique quotidien français des Maritimes a cessé de publier le 27 septembre en raison de difficultés financières et de relations de travail tendues.

Le premier ministre Hatfield a ajouté qu'il nommera un médiateur indépendant pour régler les problèmes de relations entre employés et employeur et faire des recommandations sur l'exploitation de la compagnie.

Il a mentionné que la modernisation de l'imprimerie est un aspect qui pourrait améliorer le sort de L'Évangéline.

Plus tôt, hier, le syndicat des travailleurs du quotidien avait réclamé la nomination d'une commis-

sion de médiation de trois membres formée d'un représentant du syndicat, d'un de la direction et d'un du gouvernement de la province.

Le syndicat veut aussi des précisions sur les droits de gérance réclamés par la direction.

Il commentait une déclaration des dirigeants du quotidien, à l'effet que la production pourrait recommencer si le syndicat accepte certaines conditions.

Celles-ci comprennent la reconnaissance du droit de la direction

de gérer comme elle l'entend et l'acceptation des congédiements annoncés ou d'un programme de travail à temps partagé, visant à réduire les coûts.

Les dirigeants soutiennent qu'ils ont besoin de \$500,000.

Une pétition visant à rouvrir le quotidien, lancée par le syndicat, a commencé à circuler la fin de semaine passée, et indique déjà 23,876 noms, soit environ 10 pour 100 de la population acadienne du Nouveau-Brunswick.

Mise en tutelle de l'exécutif demandée à la CSN-construction

MONTREAL (PC) — La guerre sévit à la CSN-construction où une cinquantaine de délégués ont réclamé la mise en tutelle de leur exécutif.

Deux instances — soit les six membres de l'exécutif et la cinquantaine de délégués des différentes régions regroupés en bureau fédéral — divergent d'opinion sur les moyens

de relancer la CSN dans la construction, qui s'est fait d'abord le pion par d'autres formations syndicales, notamment la FTQ, et qui est au bord du désastre financier.

Les deux instances syndicales s'en sont remises à la direction de la CSN qui a fait savoir qu'elle examinerait la situation avant d'accepter la suspension de l'exécutif de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (FNSBB).

C'est au cours d'une réunion des 1er et 2 octobre que le bureau fédéral de la FNSBB (une des six fédérations du secteur privé de la CSN) a exigé la suspension des 16 élus et salariés à la tête de leur fédération.

Auparavant, un représentant de l'exécutif avait justifié le livrer un plaidoyer constatant que certains syndicats n'avaient pas fait leur travail de sensibilisation à la CSN sur les chantiers et demandant la permission d'exiger le remplacement d'officiers indésirables.

CERFS-VOLANTS

(Suite de la première page)

• d'impressionnants voiliers avanceront sur le fleuve, tirés par des cerfs-volants;

• un village international de cerfs-volants sera installé sur les plaines d'Abraham. D'immenses tentes, formées par la réunion de cerfs-volants, prendront place. Le jour, ce village s'envolera dans le ciel de Québec pour revenir ensuite sur terre, en soirée;

• un défilé de cerfs-volants a été imaginé, un peu comme on le fait avec des chars allégoriques au Carnaval;

• d'impressionnants "combats de cerfs-volants à la japonaise" seront disputés au-dessus du Québec.

Autant de projets, farfelus pour certains, réalistes pour d'autres, qui se matérialiseront d'ici 1985, s'il n'en tient qu'à cette nouvelle fédération. Et si ce plan d'action arrive à se concrétiser, on ferait mieux de se préparer à quelques bonnes rages de torticolis car le ciel du Québec sera pavé de cerfs-volants de toutes sortes et de toutes dimensions. Un concept original, unique et sans précédent!

Affaire de coeur

"Cette nouvelle fédération, confiait hier le président Denis Trudel, est née d'un aboutissement logique après de multiples rencontres au fil des années. C'est d'abord une affaire de coeur." L'organisme entend regrouper les mœurs de cerfs-volants et favoriser la formation de clubs et associations régionales tout en mettant sur pied de nombreuses activités un peu partout.

Le cerf-volant tire son origine de la Chine, croit-on. Il a été créé il y a bien 2,000 ans. Dans certains pays, le cerf-volant possède une signification mythique et religieuse. Lors de fêtes, on l'utilise pour célébrer le bonheur, la naissance, la fertilité et la victoire. Le cerf-volant fut au centre de nombreuses applications scientifiques depuis quelques siècles.

Au Québec toutefois, on ne peut dire qu'il existe une tradition du cerf-volant. Pourtant, un artiste de Montréal, Claude Thibodeau, vit de la fabrication de cerfs-volants qu'il vend et expose aux quatre coins du monde.

"On devient cerf-voliste si on aime d'abord les couleurs, dit-il. Au Québec, nous avons la chance de vivre les quatre saisons et de voir le ciel changer d'aspect. C'est un merveilleux coin de l'univers pour lancer les cerfs-volants."

Claude Thibodeau a acquis la certitude que la maladie des grands cerfs-volants (pour un investissement de \$50 à \$100, on peut en obtenir un de qualité) gagnera les Québécois. Ce maître cerf-voliste entend être au rendez-vous international de 1985, aux côtés de collègues du Japon, de la Chine, de l'Inde, de la France, de l'Italie, des États-Unis et bien d'autres pays.

En attendant, la Fédération québécoise du cerf-volant recrute des membres et offrira, au cours des prochains mois, une série de 10 superbes affiches couleurs pour aider à son financement.

Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements sur ces grands projets peuvent composer le numéro de téléphone suivant à Québec: (418) 527-8061, ou encore écrire à l'adresse suivante: Québec Le vent dans les voiles, Casier postal 555, Limoilou, Québec, G1L 4W4.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mardi)

7-8-3-5

Numéro Boni:

161808

Informations: 643-8990

le mot du jour

En avant!

L'auteur d'un article décrivait les progrès d'une entreprise en disant qu'elle "marque le pas". Il ne savait pas que marquer le pas, c'est conserver la cadence du pas sans avancer. Elle ouvrirait plutôt la marche.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30

647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

Collège du Tourisme
2800, boul. Laurier, suite 220
Ste-Foy G1V 4K8

COURS D'INITIATION A L'AGENCE DE VOYAGES
(cours intensif de 30 heures)

Session lun. et merc. (soirs)
11 oct. au 10 nov.

Session samedis (jours)
23 oct. au 20 nov.

Renseignements et inscription:
lundi au vendredi, 8h30 à 19h30
par le ministère de l'Éducation 76601

659-7058

Un Weekend Scintillant

À Montréal
\$35⁰⁰
par nuit seulement
(occupation simple ou double pour un séjour minimum de deux jours)

Au Manoir Le Moyne nous avons le chic d'illuminer vos week-ends dans une ambiance de charme et d'élégance.
*Réservations requises, nombre de chambres limité.

Manoir Le Moyne
2100 boul. de Maisonneuve Ouest
appelez sans frais 1-800-361-7191
(514) 931-8861

au trente et un pour homme



IZOD®
le blouson LACOSTE®
reversible

la griffe Izod Lacoste... pour celui qui recherche un bon rapport qualité-prix... ce blouson « deux dans un », léger, en solide toile de coton polyester d'un côté et en fin tricot de l'autre, modèle épaules raglan, taille, poignets et col en bord-côte extensible, au choix combinaisons du marin et vert, gris et taupe ou kaki et moka, p.m.g.tg. 99.50

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

au trente et un pour homme



Calvin Klein® Jeans
le jean velours côtelé

c'est sans doute la meilleure coupe jeans que vous puissiez essayer... dans un velours côtelé large 85% coton, 15% polyester pour une plus grande facilité d'entretien... choisissez ce modèle à jambe un peu plus ample avec quatre poches à rivets, en kaki ou gris, tailles de 29 à 36, 45.00 même modèle en denim 40.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Contrat de \$1 million au fédéral Rousseau Métal perd devant les relations avec les USA

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Le contrat fédéral de \$1 million refusé à la compagnie Rousseau Métal, de Saint-Jean-Port-Joli, a été sci-

ment accordé à une concurrente américaine dans le seul but de soigner les relations commerciales avec les États-Unis, a soutenu hier le député libéral de Montmagny, M. Alain Garant.

Et il va même plus loin. Un

haut fonctionnaire aurait fait parvenir une lettre "malencontreuse" (l'expression est du ministre des Approvisionnements, précise-t-il) à la firme américaine l'avisant qu'elle n'aurait pas à payer de tarifs douaniers pour ce contrat. Selon M.

Garant, cette information était erronée et il va même jusqu'à se demander si cette erreur du fonctionnaire, un ancien membre de l'ambassade canadienne aux États-Unis, n'était pas intentionnelle.

Le député ajoute qu'après que le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais eut été mis au courant de la situation, il lui avait déclaré à trois reprises qu'il envisageait même de retourner en soumission avant de finalement décider d'accorder le contrat à la firme américaine.

Jean-Jacques Blais

La compagnie Rousseau Métal et le député Garant avaient pourtant fait de nombreuses représentations auprès des différents ministères afin de faire valoir les arguments qui parlaient en faveur de la firme québécoise.

"Le ministre a reconnu que sur le fond nous avions raison, poursuit M. Garant, mais il m'a dit qu'il était trop tard pour rectifier les règles du jeu parce que cela nuirait aux relations déjà tendues avec les États-Unis en ce domaine, bref que ça pourrait mettre les Américains en maudit..."

"Compte tenu qu'il ne s'agit que d'un contrat minime, si on le compare au contrat de Bombardier, cet argument-là ne m'a pas impressionné. Je crois plutôt que nous avons été victimes de "l'erreur" d'un haut-fonctionnaire qu'un ministre n'a pas voulu corriger."

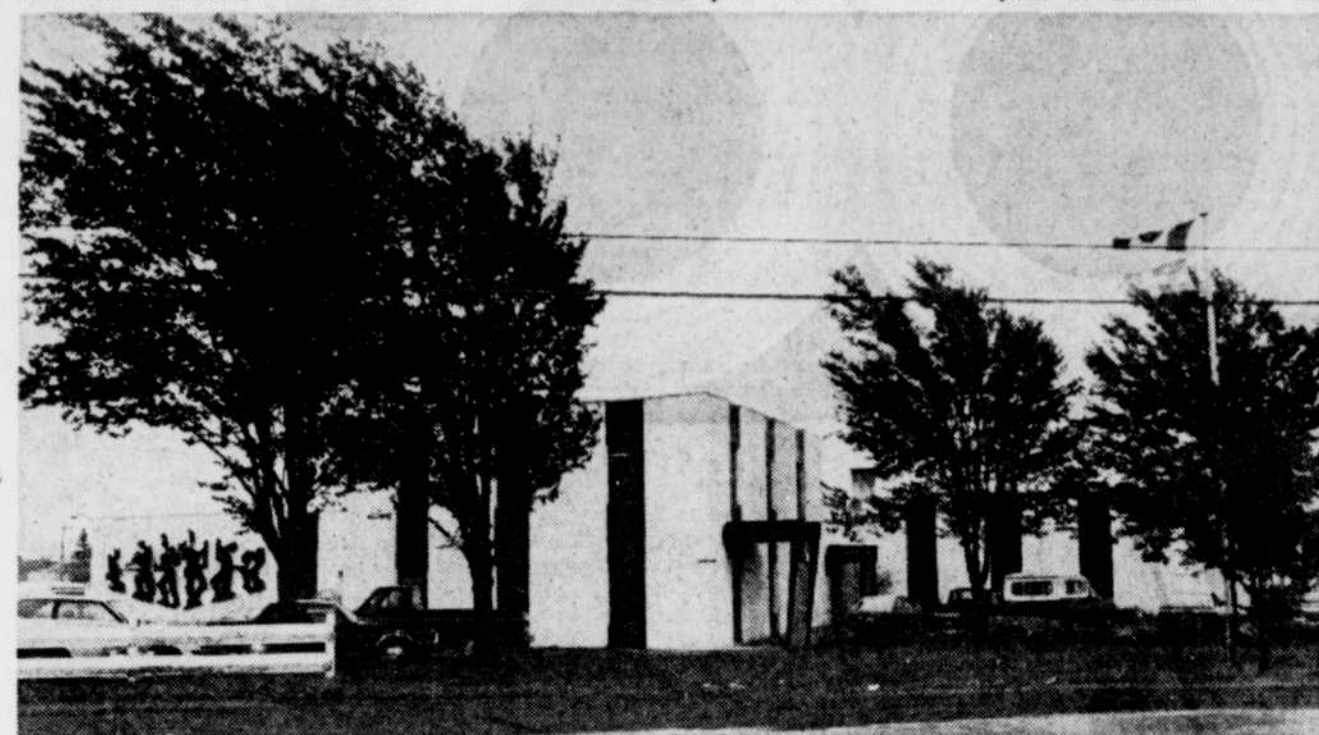
Réactions

"Je vais sûrement me faire tirer des roches, déclarait-il au SOLEIL, mais il y a un abcès à crever. Nous nous posons beaucoup de questions, parmi les députés d'arrière-banc, au sujet des relations que doivent entretenir les ministres avec leurs hauts fonctionnaires."

M. Garant affirme avoir approché le ministre Lalonde et le ministre Lamontagne, ainsi que des membres du personnel du premier ministre Trudeau et qu'à la lumière des appuis reçus, il croit que la décision du ministre Blais, si elle avait été retardée, aurait pu être différente.

Visiblement ébahi par la décision, le député se dit profondément en désaccord: "Je suis habituellement un gars solidaire, mais si la solidarité ça signifie d'accepter toutes les décisions je ne suis plus d'accord. Je n'arrive pas à comprendre celle-là, je n'en vois pas la raison."

Il rappelle que la compagnie Rousseau avait fait des expertises pendant plus de trois ans, qu'elle avait investi \$300,000 pour préparer le produit, incluant une subvention du gouvernement fédéral de \$100,000, et qu'enfin, elle se trouvait en bordure de la "zone désignée" de Montmagny-L'Islet.



La compagnie Rousseau Métal de Saint-Jean-Port-Joli a perdu le contrat fédéral au profit des relations commerciales avec les États-Unis, affirme le député Garant.

Ottawa semble mettre de côté les priorités établies

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — En refusant à Rousseau Métal un important contrat, Ottawa a failli à ses propres priorités, estime Jean-Paul Cloutier, responsable du Comité d'adaptation communautaire de la zone désignée de Montmagny-L'Islet, et le gouvernement devrait voir à donner des compensations à l'entreprise, ainsi qu'à la région, pour les emplois perdus.

"Il faut que les relations restent bonnes entre nos industriels et le gouvernement. Il ne faut pas que désormais, après l'échec subit par Rousseau, les hommes d'affaires craignent de soumissionner, de peur de se faire arranger", a déclaré M. Cloutier au SOLEIL, hier.

"J'ai vu ce qui s'est passé, poursuit-il, et je pense que ce contrat aurait dû nous revenir. La différence de \$40,000 ne justifie pas qu'on l'accorde à une compagnie américaine. Je comprends qu'il y ait des accords à respecter mais il y avait sûrement une façon élégante de s'en sortir. Les zones désignées

sont des priorités importantes à considérer et ce n'est pas en refusant un contrat de \$1 million aux Américains que le Canada aurait terni son image."

"Je trouve que les États-Unis ont beaucoup plus le souci de se protéger que nous le faisons, surtout pour des contrats de cet ordre-là. Si, pour des raisons qu'on ignore, il était impossible au gouvernement d'octroyer le contrat, alors il doit donner des compensations pour restaurer la confiance des PME de la région."

Réciprocité non assurée

Le contrat dont il est question touchait la fabrication de coffres à outils pour le ministère de la Défense et représentait, pour Rousseau Métal, 25 emplois pendant un an. L'offre de la firme américaine était inférieure d'à peu près 3 pour 100 à celle de la compagnie québécoise, soit \$40,000 sur \$1,200,000.

Plusieurs ententes ont été invoquées par les nombreux fonctionnaires, joints hier par le journaliste du SOLEIL, afin d'expliquer la décision d'octroyer le contrat aux Américains. Mais le talon d'A-

chille de ces ententes entre les pays sur le marché international est que la réciprocité n'est pas toujours vérifiable.

L'argument généralement invoqué est que pour un contrat perdu de \$1 million, le Canada en gagne un autre de \$100 millions.

Pourtant, quand la compagnie Rousseau Métal a voulu profiter de cette "réciprocité" des ententes et soumissionner sur les marchés américains pour des contrats du même type que celui qu'elle venait de perdre, elle a appris qu'elle n'était pas admissible. Des lois américaines permettent aux États-Unis de déroger à ces ententes afin de favoriser leurs régions où le taux de chômage est de beaucoup supérieur à la moyenne nationale.

"C'est vrai, a répondu un fonctionnaire du ministère des Approvisionnements et Services, mais nous n'y pouvons rien. Ça revient aux Affaires extérieures de voir à préparer des lois équivalentes pour nous."

Le Canada reconnaît ces dérogations aux Américains mais ne s'en est apparemment pas prévalu dans ses propres lois.



L'automne est bien là!

Malgré quelques jours un peu plus chauds, l'automne s'est bien installé. Déjà les feuilles aux coloris variés jonchent le sol et celles qui tiennent encore à leur beau vert ne seront bientôt plus que de simples souvenirs. Souvenirs qui dureront l'espace d'un autre hiver!

Construction: pas question de geler les salaires, dit Fréchette

MONTREAL (PC) — Il n'est pas question de geler les salaires dans la construction. Sauf si les syndicats sont d'accord.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre délégué au Travail, Raynald Fréchette, après avoir reçu une requête de gel des salaires de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ). C'est la première demande du genre du secteur privé depuis que le gouvernement a publié sa politique d'austérité pour ses propres employés.

Pour accéder à la demande de l'AECQ — 15,000 membres — le gouvernement devrait ouvrir un décret qu'il a lui-même imposé en juin parce que l'assemblée générale des entrepreneurs, spécialement ceux de la construction domiciliaire, n'avait pas entériné les hausses de 10 pour 100 négociées pour 1982 et 1983 par leurs dirigeants et les syndicats.

Aujourd'hui, en s'appuyant sur les politiques salariales des gouvernements fédéral et provincial, l'AECQ suggère d'annuler la hausse de 10 pour 100 prévue pour mai 1983 et de geler le salaire à la place, et d'accorder une augmentation de cinq pour 100 l'année suivante.

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) trouvent que la requête ne doit même pas être prise au sérieux et la FTQ y voit une manœuvre électorale parce que le conseil d'administration de l'AECQ sera renouvelé ce mois-ci.

Au gouvernement, on entend étudier la requête et consulter les intervenants mais on assure qu'il ne saurait être question de modifier le décret sans l'accord de toutes les parties.

L'Himalaya intéresse d'autres Canadiens

(D'après UPC et PC) — Quelques heures seulement après qu'un Canadien eut connu le succès en se rendant sur le toit du monde, l'Everest qui culmine à 8,848 mètres (29,028 pieds), deux Ontariens ont annoncé leur intention de s'attaquer à un autre pic de l'Himalaya.

Shawn Parent et Paul Mahoney sont décidés à prendre d'assaut le mont Langtang Lirung, haut de 7,500 mètres (23,000 pieds) en février 1984. Selon eux, l'ascension devrait débiter au début de février pour prendre fin, si tout va bien, en mai.

De son côté, Laurie Skreslet, âgé de 32 ans de Calgary, est devenu lundi le premier Canadien à avoir réussi l'ascension de l'Everest. Le leader de l'expédition, Bill March, avait jugé qu'il était le plus apte de l'équipe pour effectuer le dernier assaut. C'est par le col du sud que l'équipe canadienne atteint le sommet de l'Everest.

Le Canadien et les deux sherpas ont atteint le sommet à 23h50 lundi soir. Ils étaient munis de bombes à oxygène qui devaient leur permettre de respirer 16

heures. Ils ont aussi établi un record par leur ascension finale de 8 heures et 15 minutes.

Félicitations

Le premier ministre Trudeau a envoyé un télégramme de félicitations à l'équipe affirmant qu'ils avaient saisi l'imagination de tous les Canadiens et du monde entier par leur ascension.

Un ami personnel de

Skreslet le décrit comme un homme déterminé "qui a toujours achevé les tâches qu'il commençait".

M. Skreslet "est un peu mystérieux", a dit le trésorier de l'expédition, M. Peter Simpson. "Nous savons peu de choses sur lui".

M. Gordon Cummings, ami de l'alpiniste depuis 20 ans, a rappelé que Skreslet, un guide d'occasion et un ins-

tructeur en alpinisme, est devenu un adepte de l'escalade il y a environ 12 ans.

Skreslet a travaillé avec de jeunes alpinistes afin de se procurer assez d'argent "pour recommencer à grimper d'autres montagnes".

M. Cummings note que Skreslet se sentait particulièrement fier d'escalader les chutes glacées, lors des hivers albertains. "Il attendait

jusqu'à ce que l'eau soit glacée dans la région et il recommençait ses ascensions."

M. Gordon Juigalli, le neveu de Skreslet, soutient que son oncle est un individualiste qui prêche par l'exemple.

Saniflo
Aspirateur central
Fabriqué au Québec
872-6344

LES METIERS LECLERC ENR.
2,900, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
653-8098
Maintenant ouvert le samedi de 9h00 à 16h00.
Sur semaine, lundi, mardi, mercredi de 9h00 à 17h00, jeudi, vendredi de 9h00 à 21h00.
COURS DE TISSAGE GRATUIT À L'ACHAT D'UN MÉTIER
Aussi fibres de toutes sortes.
Vente et service.
Sylvio Gosselin et Associés
Lucie Simard, Agathe Parent, tisserandes

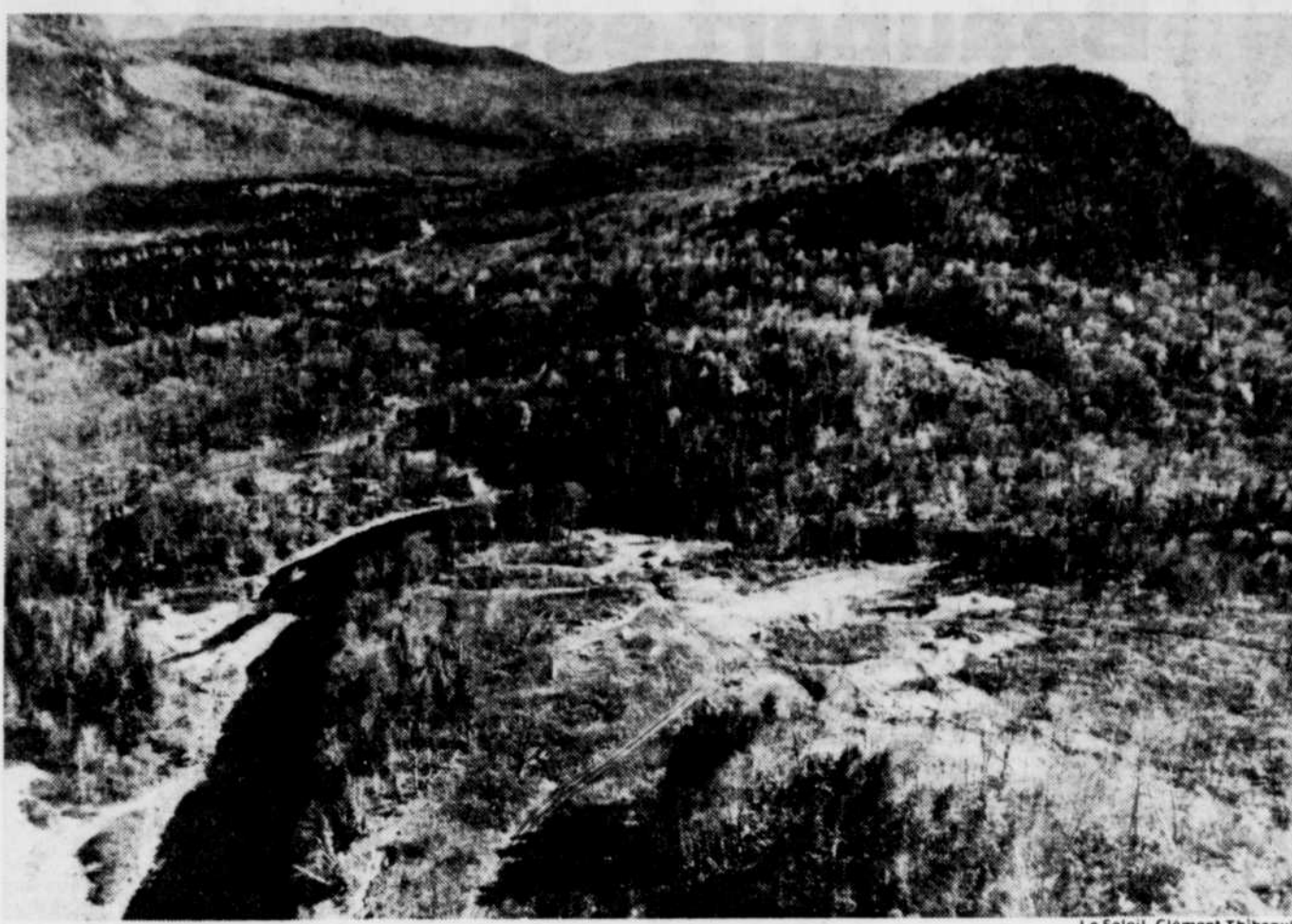
COURS DE CONNAISSANCE DU VIN
"SOMMELLERIE — OENOLOGIE"
avec certificat par
L'ÉCOLE DES MAÎTRES
(AU CHÂTEAU FRONTENAC)
Les 18 et 25 oct. 01-08 et 15 nov.
(session de soir)
Inscription au Château Frontenac
en semaine: 9h à 18h.
692-0310 et 1-800-463-4806
Professeur: M. Joseph-Aimé Côté

LE MARCHÉ AUX PUCES
AU CARREFOUR JEAN-TALON
Charlesbourg
Du jeudi au dimanche inclus.
Jeudi, vendredi: 9h à 21h.
Samedi, dimanche: 9h à 17h.
RENDEZ-VOUS SUR PLACE
TEL.: 627-3729

ÊTES-VOUS CAPABLES DE GARDER LE SECRÉT AU SUJET DU 15^È ANNIVERSAIRE DES NETTOYEURS Betty Brite?
EH BIEN MOI AUSSI...

NOS EDREDONS DE DUVET
VOUS PROCURERONT UN SOMMEIL PLUS CONFORTABLE!
RABAIS DE
25%
du 7 au 16 octobre seulement
Les édredons "Sundown" sont remplis du meilleur isolant naturel qui soit: le duvet. Chauds, doux et confortables, ils sont légers comme... une plume!
Madame Nicole Philibert spécialiste de la compagnie "Sundown Quilt" se fera un plaisir de répondre à vos questions sur le duvet et de vous conseiller sur le choix de la couette de vos rêves.
Elle sera à notre boutique les:
— jeudi, 7 octobre, de 11h30 à 16h
— vendredi, 8 octobre, de 12h à 21h
— samedi, 9 octobre, de 10h30 à 17h
Avec nos édredons, vous pourrez dormir tranquille...
Marie Coton
2700, boul. Laurier, Ste-Foy — 658-6559

LES RÉGIONS



La mise en chantier de la centrale à réserve pompée Delaney en 1985 transformera grandement le paysage de cette vallée de la circonscription de Portneuf.

La patience est recommandée aux fournisseurs du Manoir Richelieu

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — Les fournisseurs du Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic devront attendre quelques jours avant de savoir à quoi s'en tenir avec leurs comptes en souffrance avec la société Delta des Gouverneurs.

Des représentants de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés doivent rencontrer incessamment des fonctionnaires du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme pour déterminer la politique à suivre dans le cas des fournisseurs du Manoir. «Ça nous apparaît comme une affaire particulière parce que Delta des Gouverneurs n'avait pas la propriété de l'hôtel. Elle ne faisait qu'exécuter un contrat de gérance pour le gouvernement du Québec», a déclaré hier un porte-parole de la firme qui administre la chaîne d'hô-

tels depuis le 20 septembre dernier.

Chèques "gelés"

Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés a été mandaté par les créanciers obligataires de Delta des Gouverneurs pour cristalliser les actifs de l'entreprise et l'administrer jusqu'à ce qu'on ait trouvé une solution pour la sortir de l'impasse. Dès leur entrée en fonction, les représentants de la firme ont pris possession des actifs et ils ont gelé le compte en banque de Delta. Les créanciers qui se sont présentés par la suite avec des chèques de Delta se sont fait répondre que l'entreprise ne pouvait pas les honorer.

On ne serait pas encore en mesure de dresser d'hypothèse de ce qui pourrait advenir de ces créanciers du Manoir. On ne sait pas non plus quel

est le montant total des créances. La firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés doit finaliser son étude au cours des prochains jours pour ensuite aller rencontrer les représentants du gouvernement.

Un précédent

Dans le cas du Manoir Richelieu, ce n'est pas la première fois qu'un tel imbroglio se produit avec les fournisseurs. En 1976, après les problèmes financiers du propriétaire, M. John Dempsey, plusieurs fournisseurs n'ont pu recouvrer leurs créances. Des petites entreprises ne se remirent jamais de ce mauvais coup.

La plupart de fournisseurs de l'hôtel sont des individus et des entreprises de la région de Charlevoix. L'établissement a fermé ses portes le 27 septembre dernier.

Le chômeur ne croit plus au projet Delaney

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Si l'annonce par Hydro-Québec du maintien du projet Delaney dans son plan d'équipement n'a nullement surpris les agents économiques de Saint-Raymond, il en va tout autrement pour les chômeurs de la ville (où le taux de chômage atteint 60 pour 100) qui refusent de croire en cette promesse.

C'est notamment le cas d'Arcade Plamondon, employé à l'usine de papier Saint-Raymond depuis 42 ans, sans emploi depuis juillet. «Je suis surpris que ce projet de centrale hydro-électrique marche encore puisque Hydro-Québec a de la misère à écouler ses surplus d'électricité. Bien sûr, c'est un bon plan d'aménagement qui pourrait aider le village avant qu'il ne devienne fantôme mais il ne se réalisera pas. Je sais ce que je dis, j'ai un gendre qui travaille pour la société d'Etat», a dit M. Plamondon.

Armand Martel, un mécanicien de 20 ans d'expérience, en chômage depuis presque un an, n'est pas débordant d'optimisme lui non plus. «Le projet Delaney, je n'y crois pas. Et même s'il se faisait, qu'est-ce que ça nous rapportera, à part quatre ou cinq emplois pour chaque localité», s'exclame-t-il. Selon lui, il ne faut pas se leurrer: le fait que Saint-Raymond se situe près des grands centres urbains incitera Hydro-Québec à utiliser ses propres effectifs. Il faut donc dire adieu aux 800 emplois locaux promis dans la région.

Pour Normand Gingras, ex-employé de la défunte laiterie Chez Nous, cette annonce ressemble à un coup d'élection de la part du PQ pour 1985. Néanmoins, M. Gingras se dit conscient que tout l'argent dépensé par Hydro-Québec et surtout du travail effectué par le député Michel Pagé dans ce dossier pourrait tourner en la faveur de Saint-Raymond.

Du côté du mouvement Action-chômage, beaucoup d'appréhension subsiste. Ainsi, l'un des responsables, Raymond Bédard, s'interroge sur les mécanismes de formation, de recyclage ou d'aménagement prévus pour permettre aux gens qui ont perdu leur carte de travail d'obtenir une équivalence pour être employé sur le chantier. Selon lui, l'hiver 1983 sera terrible pour les citoyens de la région de Portneuf, déjà touchés par 40 pour

100 de chômage et les nouveaux échanciers d'Hydro-Québec n'embellissent guère le tableau.

Un projet "à vendre"

Somme toute, seuls les membres du comité Delaney, chargés de promouvoir le projet, les commerçants, hommes d'affaires et politiciens, croient avoir gagné un point dans ce pari. Le maire de la ville, Richard Corriveau, précise toutefois que le projet n'est pas acquis puisqu'il faudra le vendre au gouvernement. Il espère que la croissance moyenne de la demande de 3,7 pour 100 prévue par la société d'Etat au cours des deux prochaines années sera dépassée afin que le projet soit devancé.

Pour le maire de la paroisse, André Girard, le fait qu'Hydro-Québec

ait retenu le projet prouve que les études de \$15 millions entreprises sur le terrain ont toujours été sérieuses. «Je n'ai jamais cru à son annulation», souligne-t-il, précisant que le projet Delaney favoriserait le développement de la MRC de Portneuf. Enfin, le président de la Chambre de commerce de Saint-Raymond, Daniel Dion, estime que le comité Delaney et ses 14 membres abordent maintenant la phase ultime de ce dossier. C'est ainsi qu'on achève le mémoire devant être déposé en commission parlementaire cet automne. Une rencontre avec le ministre Duhaime figure également au calendrier. «Il ne faut pas se le cacher, d'autres régions tireront sur la corde pour obtenir leur part du gâteau. Alors il faut être paré.»

Un colloque de la FPJQ sur la presse régionale

par Gilles PEPIN

LEVIS — «Grandeurs et misères de la presse régionale». Voilà le thème d'un colloque qui est organisé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) pour les 8, 9 et 10 octobre.

Environ 150 journalistes et quelques patrons de la presse régionale sont attendus à cette discussion, qui constituera une première au Québec, puisque les journalistes travaillant en régions n'ont encore jamais eu une occasion aussi privilégiée pour échanger entre eux, parler de leur métier ainsi que des contraintes et des préoccupations qui leur sont propres.

La réunion aura lieu à l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis, justement pour permettre à un plus grand nombre d'invités d'être présents et de se retrouver dans un milieu qui se distingue de celui des grandes agglomérations urbaines.

La rive sud de Québec est située à peu près au centre des principales régions du Québec et de fait les journalistes attendus au colloque de la fin de semaine viendront notamment de la vallée de l'Outaouais, du Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi, de la Gaspésie et de l'Estrie.

Mme Yolande Brasset, une collaboratrice bénévole à la FPJQ, a précisé au SOLEIL que les dirigeants de la fédération tenaient justement à tenir la réunion en dehors d'une grande ville, soit dans un contexte où les journalistes de la presse régionale sont habitués de travailler.

La réunion débutera vendredi soir, à 19h45. La présidente de la FPJQ, Mme Raymonde Provencher, y dévoilera le résultat d'une recherche qui a été faite au début de l'été et qui a porté sur l'information régionale au Québec ainsi que sur les conditions de travail, la formation et le degré d'expérience des journalistes qui oeuvrent dans les régions.

Le même soir, un patron, M. Jean-Pierre Malo, éditeur du Joliette Journal, ainsi qu'un journaliste, M. Garon, du Lac-Saint-Jean, diront ce qu'ils pensent de la presse régionale.

Les commentaires et discussions des journalistes participants se feront samedi, d'abord en plénière, puis à l'intérieur de quatre ateliers qui regrouperont dans des salles différentes les gens des journaux hebdomadaires, de la télévision, de la radio et des quotidiens. Une séance est aussi prévue pour échanger sur l'activité des cercles de presse.



STEINBERG

Délices au pays des mer...veilles!

EN VENTE DANS TOUS NOS SUPERMARCHÉS.



CREVETTES
CUITES ENTIÈRES
SURGELÉES
DES EAUX DE
L'ATLANTIQUE NORD

439 199
/kg /lb



159



229
COUTEAU
POUR
OUVRIR LES
HUITRES
PIECE



HUITRES
FRAÎCHES
EN COQUILLE
CARAQUET
DE CHOIX

499 1199
BOÎTE DE 1.35 kg BOÎTE DE 4 kg

EN VENTE DANS NOS SUPERMARCHÉS AVEC POISSONNERIE SEULEMENT.

— 4840 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
— 6485 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
— 5201, chemin de la Reine-Marie, Montréal
— 4375 est, rue Jean-Talon, St-Léonard

centres commerciaux suivants:
— Rockland — Van Horne —
— Côte St-Luc — Dorval —
— Fairview — Carrefour Laval

— Galeries des Mille-Îles (Rosemère)
— Carrefour Richelieu (St-Jean)
— Plaza Greenfield Park
— Mail Cavendish et Square Décarie

— Centre Lebourgneuf (Québec)
— Place Ste-Foy (Québec)
— 1235 Donald, Ottawa
— 300 Eagleson Side Road, Kanata

ÉPERLANS DE LAC FRAIS
ENTIERS NETTOYÉS

218 99
/kg /lb

MOULES FRAÎCHES

108 49
/kg /lb

PLIE FRAÎCHE ENTIÈRE

417 189
/kg /lb

GOBERGE FRAÎCHE
ENTIÈRE

328 149
/kg /lb



MM. Hermann Mathieu, député de Beauce-Sud, André Plante, acériculteur, Michel Dessureault, pathologiste et professeur à la faculté de foresterie de l'université Laval, et Théodore Jourdain, examinent un des érables de l'exploitation de M. Plante atteint de dessèchement. On évalue, présentement, en Beauce à plus de 10 pour 100 le nombre d'érabes perdus. Cette proportion peut parfois atteindre 30 pour 100, comme c'est le cas dans l'érablière de M. André Plante.

Grandes pertes dans les érablières Des acériculteurs veulent l'intervention de Québec

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-EPHREM — Le gouvernement du Québec se doit de poser des actes concrets afin de remédier à ce problème du dessèchement de nos érabes, et cela, dans le plus bref délai.

En ce sens, des recherches intensives doivent être menées par l'État afin, dans un premier temps, d'identifier la ou les causes de ce phénomène et, dans un deuxième temps, d'élaborer des méthodes visant à contrecarrer ou à prévenir ce phénomène du dessèchement de nos érabes.

Tels sont les commentaires que LE SOLEIL a recueillis auprès d'acériculteurs de la Beauce et tout particulièrement de la part de M. Clément Nadeau, président du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, au terme de la conférence de presse du député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, tenue hier, à l'érablière de M. André Plante, de Saint-Ephrem de Beauce.

Un acériculteur, M. Marc Plante, maire de la paroisse de Saint-Ephrem de Beauce, a affirmé publiquement que ce phénomène de dessèchement des érabes a fait qu'à ce jour plus de 1,000 entailles de son érablière sont des pertes totales.

Pour sa part, M. Victor Poirier, de Saint-Benoît de Beauce, a dû abattre quelque 400 érabes de son érablière, comptant 3,000 entailles.

De l'avis d'acériculteurs, "il faut que le gouvernement du

Québec bouge et vite en lançant un programme de recherche sérieux pour trouver la cause de ce phénomène du dessèchement des érabes, car autrement, on craint fort qu'au printemps, les pertes soient considérables au rythme actuel".

Selon M. Nadeau, "depuis quelques mois, on observe dans la région de la Beauce, un nombre croissant d'érabes qui se dessèchent et meurent, causant à plusieurs érablières des dégâts fort importants".

De plus, même si la ou

les causes de ce phénomène demeurent inconnues, certains spécialistes s'attendent à ce que la situation se détériore au cours des années qui viennent, a déclaré M. Nadeau.

Beaucoup de poids

D'ailleurs, ajoute le président du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, "les expériences vécues par des acériculteurs d'autres régions du Québec donnent d'ailleurs beaucoup de poids à cette sombre prévision et par consé-

quent méritent à tout le moins qu'on s'y intéresse afin d'en éviter la répétition à l'intérieur de notre région".

Il va sans dire, de conclure M. Nadeau, "que l'attention que porteront les autorités gouvernementales à ce problème revêt pour les agriculteurs de notre région une importance capitale puisque cette production, qualifiée de complémentaire, leur procure des revenus bruts de l'ordre de \$9 à \$10 millions par année".

La cause du dessèchement des érabes reste inconnue

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-EPHREM — La cause du dessèchement des érabes dans la région de Beauce demeure, pour le moment, inconnue. Parmi les origines possibles: la livrée des forêts, les pluies acides, les conditions climatiques (gel et dégel) difficiles, le pacage et l'aménagement qui se fait d'une façon échevelée avec le résultat que nous assistons à un vieillissement et un affaiblissement général des érablières.

lissement et un affaiblissement général des érablières.

D'ailleurs, toutes ces conditions sont la cause de l'arrivée d'un champignon (armillaire couleur miel) qui s'attaque insidieusement aux racines de l'arbre déjà affaibli par la défoliation, le stress ou des blessures du tronc. L'arbre attaqué est condamné et il faut le couper avant que le champignon ne se propage.

Pour remédier à cette situation, afin d'assurer la survie de nos érablières tant en Beauce qu'au Québec, le député de Beauce-Sud et porte-parole de l'Opposition libérale en matière d'agriculture, M. Hermann Mathieu, est d'opinion "qu'il est urgent que le gouvernement du Québec intervienne, dans le plus bref délai, par la mise en place d'une équipe d'experts regroupant des spécialistes de différents ministères et des facultés universitaires concernées par la forêt et la santé publique ainsi que d'autres intervenants appropriés".

Inventaire

Aussi, il y aurait lieu que cette équipe se mette à la tâche dans les prochains jours, afin de réaliser un inventaire de la situation et une recherche qui conduira à la découverte des causes de ce phénomène.

De plus, le député Mathieu demande à ce que des programmes de repeuplement d'érabes soient mis sur pied, et qu'on accorde une indemnisation aux producteurs sinistrés afin de permettre la survie de nos érablières, richesse naturelle qui caractérise bien la Beauce.

De telles actions ont été réclamées par le député Hermann Mathieu, lors d'une conférence de presse tenue, hier, à l'érablière de M. André Plante, de Saint-Ephrem de Beauce, et qui regroupait une cinquantaine d'acériculteurs aux prises avec ce problème du dessèchement des érabes, ainsi que le professeur Michel Dessureault, pathologiste forestier de l'université Laval et des dirigeants de l'UPA de la Beauce.

Cette visite à l'érablière de M. Plante en compagnie de l'agronome consultant Théobald Jourdain nous a permis de constater que le tiers des 4,500 entailles de M. Plante sont des pertes totales et totalisent \$45,000.

Selon le député Mathieu, "le gouvernement du Québec se doit de rechercher les causes de ce phénomène du dessèchement de nos érabes et d'y apporter des solutions urgentes et appropriées afin d'éviter que cette industrie de l'érable soit vite disparue du Québec et tout particulièrement de la Beauce".

Poser des gestes

On se doit d'agir, ajoute le député de Beauce-Sud, considérant que l'industrie de l'érable constitue un secteur très important de l'agriculture québécoise générant de nombreux emplois et d'investissements tant en Beauce qu'au Québec en général si l'on songe que le Québec compte 72 pour 100 de la production mondiale et la Beauce de 35 à 40 pour 100 de la production du Québec.

Actuellement, dans la Beauce, a-t-on appris, on évalue à plus de 10 pour 100 le nombre d'érabes perdus et dans certains secteurs, il peut atteindre jusqu'à 30 pour 100, comme c'est le cas pour l'érablière de M. André Plante, de Saint-Ephrem.

Au niveau des statistiques, en 1981, il y a eu 16 millions d'entailles au Québec pour une production totale de 30 millions de livres de sirop, représentant un prix de vente en vrac à la ferme d'environ \$20 millions.

De plus, l'industrie de l'érable au Québec comprend 9,000 producteurs, dont 2,500 dans la seule région de la Beauce, pour un total d'environ 6,5 millions d'entailles et une production d'environ 12 millions de livres de sirop, créant un impact économique à la ferme de \$8 millions dans la région de Beauce.

Amateurs de vin

Une bouteille de vin de qualité pour \$1.25? Oui, en fabriquant votre vin... c'est facile et amusant. Téléphoner à (le jour ou le soir)

L'ARTISAN DU VIN ENR.
651-9173

Le docteur

Fernand Bellemare
m.d.

ophtalmologiste
exerce sa profession
à nul autre endroit
à Québec;

325, rue du Roi
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

ACHETEZ DU MANUFACTURIER PAYEZ 30% EN MOINS 400 MANTEAUX DE FOURRURE OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT

PRIX DU MANUFACTURIER DECHENE de \$249 à \$2,588

1875 à 1982 - 3 générations à votre service dans le domaine de la fourrure. Pour la première fois depuis la fondation de la maison **DECHENE FOURRURES** (le seul manufacturier en gros à Québec): jaquettes en mouton espagnol, agneau rasé ou chat sauvage. Manteaux de rat musqué (4 couleurs au choix), castor à poil long, chat sauvage.

- Facilité de paiement jusqu'à 24 mois pour payer.
- Membre officiel de l'Association des éleveurs de vison du Canada
- Membre de l'Association des maîtres fourreurs du Québec
- Stationnement gratuit Paquet-Laliberté
- Garantie d'un an avec assurance
- Entreposage la première année
- Ajustements gratuits

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE GRATUIT

UN CHAPEAU DE
FOURRURE ASSORTI
AU MANTEAU QUE VOUS
CHOISIREZ VOUS SERA
OFFERT EN CADEAU

(Valeur de \$89.95
à \$395 selon
le chapeau)

CHAT SAUVAGE

Peaux naturelles, qualité de choix

SPECIAL \$1,395

VISON DEMI-BUFF

Canada Majestic, peaux allongées

SPECIAL \$2,795

RAT MUSQUE

De qualité exceptionnelle, 4 couleurs au choix

SPECIAL \$895

VISON NATUREL

Canadien

SPECIAL \$1,895

RENARD DES PRAIRIES

Naturel, peaux allongées

SPECIAL \$1,995

RENARD ROUX NATUREL

Canadien, 1er choix, peaux allongées

SPECIAL \$2,895

LOUP AMERICAIN

Naturel

SPECIAL \$1,695

LYNX CANADIEN

Le plus beau lynx au monde, peaux allongées

SPECIAL \$6,000

LOUTRE LABRADOR

Naturelle, longs poils

SPECIAL \$2,350

BASSARICK

Martre des Montagnes

SPECIAL \$1,995

PHOQUE D'ALASKA

Teint Matara

SPECIAL \$2,250

CHAT LYNX

Naturel

SPECIAL \$2,395

VISON NATUREL

Black Diamond Canada Majestic, peaux allongées

SPECIAL \$2,795

"PROFITEZ
DE L'HIVER
POUR ÊTRE
BELLE ET BIEN
AU CHAUD"

EDGAR DECHÈNE

fourrures Ltée

675, boul. Charest est, Québec

Tél.: 523-3313

VOISIN DU PARC DE STATIONNEMENT
PAQUET LALIBERTÉ

Québec veut régler le cas du parc Saguenay avant Mingan

par Jean Didier FESSOU

HAVRE-SAINT-PIERRE — Les habitants de Havre-Saint-Pierre devront s'armer de patience s'ils veulent voir leur magnifique archipel de Mingan être transformé un jour en un parc national administré par Parcs Canada.

En effet, avant que le gouvernement provincial donne son feu vert dans ce projet, il faudra auparavant que soit réglé le contentieux entre Québec et Ottawa sur le projet du parc Saguenay.

Telle est l'information qui a été confirmée au SOLEIL hier après-midi par M. Lionel Robert, attaché politique du ministre d'Etat chargé de l'aménagement, M. François Gendron. Il a été impossible de joindre le ministre qui était en tournée dans sa circonscription électorale.

Mais, des informations données par son collaborateur, il appert que le ministre provincial aurait adressé un courrier au ministre fédéral de l'Environnement, M. John Roberts, le 27 septembre, en réponse à une première correspondance datée du mois de juin.

Dans cette lettre le ministre Roberts demandait au ministre Gendron que le gouvernement du Québec accélère la procédure d'établissement d'un comité conjoint chargé d'étudier et d'amender le projet d'établissement d'un parc national dans l'archipel de Mingan.

Projet d'établissement dont deux hauts fonctionnaires fédéraux, M. Gilles Désaulniers et M. Bernard Villeneuve, rendaient compte des grandes lignes aux autorités municipales de Havre-Saint-Pierre, vendredi.

Projet qui nécessiterait des immobilisations de près de \$15 millions, créerait 50 emplois permanents et 80 saisonniers et dont les travaux pourraient débuter dès l'année prochaine.

Mais, dans sa réponse à son homologue fédéral, le ministre Gendron écrit en substance: "Avant d'entreprendre toute nouvelle discussion sur l'aménagement de l'archipel de Mingan, il serait souhaitable que soient conclues les négociations concernant la participation financière du gou-

vernement fédéral dans le parc Saguenay et par le biais de l'entente auxiliaire sur le développement touristique".

Son collaborateur, M. Lionel Richard, s'empresse de préciser au SOLEIL que cette réponse ne constituait pas une fermeture à la négociation mais que le dossier de l'archipel de Mingan devait s'intégrer dans une négociation d'ensemble où la priorité restait le parc Saguenay.

Pour mesurer l'écart entre les deux parties, il faut se rappeler que les priorités d'Ottawa dans ce dossier sont d'abord l'archipel de Mingan et ensuite le parc Saguenay. Et si le gouvernement provincial ne donnait pas rapidement son feu vert à Mingan, ce projet risquerait d'être carrément mis de côté.

Des autres propos de M. Lionel Robert il faut retenir que ces deux dossiers s'inscrivent dans le cadre d'une politique plus générale et définie par le gouvernement provincial le 20 septembre 1978: "Québec réclame l'ouverture de négociations bilatérales pour la restitution de tous les biens culturels, sites et lieux historiques, y compris les parcs historiques et nationaux situés sur le territoire québécois. Le Québec exige que le gouvernement fédéral s'engage à limiter son action à des activités de coordination touchant le patrimoine naturel".

Enfin M. Lionel Robert précisait que son patron, le ministre François Gendron, avait averti son homologue fédéral le ministre John Roberts, qu'il aurait dorénavant à négocier ces dossiers, et en particulier celui de l'archipel de Mingan, avec le ministre responsable du développement touristique.

Rappelons que, le printemps dernier, lors de son passage à Sept-Îles, le ministre des Affaires culturelles du Québec, Me Clément Richard, avait textuellement déclaré sur les projets du fédéral dans l'archipel de Mingan: "Ce serait criminel de notre part de les empêcher de le faire, mais ce serait encore plus criminel de les laisser faire".

Pas de subvention pour les élèves "illégaux"

MONTREAL (PC) — Le ministère de l'Éducation du Québec a annoncé qu'il n'accorderait pas de subventions aux écoles anglaises pour les étudiants considérés comme "illégaux" au terme de la loi 101. Les commissions scolaires anglophones ont accepté 117 "illégaux" à la suite du jugement rendu le mois dernier par le juge Deschênes de la Cour supérieure, qui invalidait une partie de la loi 101.

Le gouvernement québécois est allé en appel de la décision du juge Deschênes. Ce jugement ouvre la porte des écoles anglaises aux enfants dont un des parents a fait ses études primaires en anglais au Canada, plutôt qu'au Québec seulement.

Dans une lettre signée par le sous-ministre de l'Éducation, M. Jacques Girard, le ministère avertit en outre qu'il ne reconnaît pas la formation académique de ces étudiants.

Cette annonce survient un jour seulement après que le premier ministre René Lévesque ait annoncé qu'aucune sanction ne serait prise contre les commissions scolaires qui ne respecteraient pas la loi 101 dans sa forme originale.

Deux commissions scolaires anglaises de la région de Montréal ont confirmé mardi qu'elles n'annuleraient pas l'inscription des étudiants "illégaux".

"Le gouvernement devra simplement nous payer rétroactivement", a déclaré le président du Protestant School Board of Greater Montreal, M. Allan Butler, qui croit que le Québec sera débouté en appel.

Par ailleurs, l'ancien chef du parti libéral du Québec a déclaré qu'il appuyait la décision du gouvernement de faire une demande d'injonction contre la commission scolaire de Chateauguay qui a l'intention d'enseigner l'anglais (langue seconde)

Le projet de réforme scolaire accroîtrait le contrôle de l'Etat

MONTREAL (PC) — L'Association des administrateurs d'école du Québec estime que le programme de réforme scolaire mis de l'avant par le gouvernement ne fera qu'accroître le contrôle de l'Etat sur l'éducation.

Le président de l'organisme, Bernard Myotte, a affirmé hier que les conflits de juridiction seront inévitables entre les écoles, que Québec désire transformer en corporations dirigées par les parents, et les commissions scolaires, qui devront pourvoir l'appui logistique à ces mêmes établissements.

Le gouvernement provincial sera alors appelé à s'ingérer dans ces différends et appliquera alors des mesures de contrôle, de prétendre M. Myotte.

"N'est ce pas là le début du totalitarisme dans l'éducation au Québec," a-t-il ajouté.

COURS DE TENUE DE BAR AVEC CERTIFICAT PAR

L'ÉCOLE DES MAÎTRES (AU CHÂTEAU FRONTENAC)

Cours du soir: 5-7-12-14-15 octobre

2e session: 6-8-11-13-18 octobre

Inscription au Château Frontenac

En semaine: 9h - 18h

Culture personnelle

Permis du ministère de l'Éducation 249551

692-0310 - 1-800-463-4806

CORRECTION

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt toutes les mesures adéquates afin de la corriger.

Cependant, dans le Soleil de mardi, le 5 octobre 1982, cahier B, page 8, dans la mention NOTE, le rabais de 33% ne s'applique pas à notre offre spéciale - collier de grenats et boucles d'oreilles assorties à 17,99\$, ni aux bijoux antiques ou de succession.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par cette erreur.

EATON

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT
À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Voisin du Spécialiste
du Stylo



Vaste choix de sandales tout-aller pour dames

4 99

la paire

10 JOURS SEULEMENT



AUTRES MODELES DISPONIBLES

9 99

la paire

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 16 OCTOBRE

Achetez Woolco... partez gagnant!



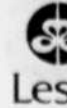
5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

lundi-mardi-mercredi
9h30 à 17h30
jeudi-vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h



2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h



20 est. ch. Trans-Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUDRY, Alexandre (Lucien) — A Québec, le 5 octobre 1982, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Alexandre Beaudry, époux de Jeanne Marcoux. Les funérailles auront lieu vendredi 8 octobre à 10h. Départ de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8e rue.

BEAUDRY (Alexandre) — A Québec, le 5 octobre 1982, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Alexandre Beaudry, époux de Jeanne Marcoux. Les funérailles auront lieu vendredi 8 octobre à 10h. Départ de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8e rue.

CARRIER (Georges Joseph) — A l'hôpital général de Brantford (Ontario), le mardi 28 septembre 1982, est décédé M. Georges Carrier, époux de Jeanne Vachon. Il demeurait au 26 Balmoral Drive, Brantford. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Roland D'Odesa, Mme James (Patricia) Bisson de Brantford et Robert de London; ses sœurs Mme Norm (Madeline) McLeod de Richmond Hill, Mme Jack (Charlotte) Gilham de Willowdale et son frère Lauréat Carrier de St-Bruno, Québec; sont décédés avant lui ses frères Henry et Albert; sa sœur, Mme Edward (Margaret) Weller et ses parents, M. et Mme Cyril Carrier; il laisse également dans le deuil ses petits-enfants Jackie, Robbie, Darryl, Brian et Adam. M. Carrier fut à l'emploi de Massey-Ferguson durant 22 ans, puis 8 ans employé de National Grocers; il était placier à l'église St-Pie X et membre du Club Francophone de Brantford. Les membres de la famille ont reçu leurs amis au Salon Funéraire Thorpe Brothers 96 West Street, à partir de 19h mercredi soir. La messe de funérailles a eu lieu à l'église St-Pie X de Brantford vendredi à 11h. Entierement au cimetière St-Joseph. Soirée de prières au salon funéraire jeudi à 20h.

FISSET (Lucien)



A Québec, le 1er octobre 1982, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé subitement, M. Lucien Fisset, ex-employé de Adèle Laberge Ltée, époux de feu dame Régina Couture. Il demeurait sur l'avenue Isaac Bédard, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi 9 octobre à 10 heures. Son service religieux sera chanté dans la paroisse St-Charles de Limolou et il sera inhumé au cimetière St-Charles (St-Vallier ouest). A la demande de la famille il ne sera pas exposé. Parents et amis sont priés de se présenter à l'église 30 minutes avant la cérémonie pour présenter les messages de condoléances. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Mme Antonia Fisset (Plamondon), Sœur Marie Fisset, c.n.d., ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Alfred Rodrigue, M. et Mme Antonio Rodrigue ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

KELL (Thomas Hall) — A Québec, le 3 octobre 1982, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Thomas Hall Kell, époux de dame Florence Richard. Le service religieux sera célébré, le mercredi 6 octobre à 14h, en l'église St-Matthew's, 1800, Ch. St-Louis et de là au cimetière. L'église Cloutier Ltée. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Bruce (Anita Jones) de Stoneham, Brenda (Frank O'Neil) de Calgary, Alberta, Terrence, de Ste-Foy, ses petits-enfants: Mélinda et Shawn, ses sœurs: Dorothy, de Québec, Mathilda (Mme Neil Groom) de Don Mills, Ont., ses frères: Hartley de Pierrefonds, Sydney de Toronto. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'église St-Matthew's, 1800, Chemin St-Louis, Sillery. Pour renseignements: 529-3371.

LABBE (Alexandra Bilo-deau) — A Québec, le 5 octobre 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Alexandra Bilo-deau, épouse de M. Joseph Labbé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 octobre, à 10 heures. Départ de la Coopérative de l'Anse 280, 8e rue.

LABBE (Alexandra Bilo-deau) — A Québec, le 5 octobre 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Alexandra Bilo-deau, épouse de M. Joseph Labbé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 octobre, à 10 heures. Départ de la Coopérative de l'Anse 280, 8e rue.

LACROIX (Armand) — A Thetford-Mines, le 5 octobre 1982, à l'âge de 86 ans est décédé M. Armand Lacroix, époux de feu dame Claire Ida (dit Florida Gagnon). Il demeurait à Thetford-Mines et autrefois de Ste-François-Romaine Cte (Lotbinière). La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Gamache et Nadeau 380, av. Labbé.

LEBEL (Père Armand) — En Afrique, au diocèse de Navrongo, Ghana, est décédé le Père Armand Lebel des Pères Blancs d'Afrique. Il était âgé de 64 ans. Il avait travaillé dans cette mission 39 ans comme professeur et missionnaire. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. le Chanoine Léonard Lebel, M. et Mme Louis-Georges Millard, M. et Mme Adélard Lebel, Sœur Jeannette Lebel S.C.O., Sœur Lucile Lebel S.C.O., M. et Mme Fernand Lebel, son neveu l'abbé Alain Lévesque et le frère Jean-Guy Lebel, frère du Sacré-Coeur et plusieurs neveux et nièces. Il y aura jeudi le 7 octobre à 19h30, célébration eucharistique au pavillon Landry Poulin, 2651 de

la Canadière, Québec, et plus tard, une messe à St-Arsène de Rivière-du-Loup.

LEBLOND (Jean-Baptiste) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 5 octobre 1982, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean-Baptiste LeBlond, autrefois de St-Emile, Cte Bellechasse. Selon ses vœux il ne sera pas exposé et a été confié au crématorium.

MICHEL (Lumina Allard) — A Beaufort, le 4 octobre 1982, à l'âge de 66 ans est décédée dame Lumina Allard, épouse de feu M. Oscar Michel. Elle demeurait au 266, rue Bromont, Beaufort. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la maison Wilbrod Robert Inc. de Beaufort pour incinération. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 octobre en l'absence du corps à 14h en l'église de St-Ferréol les Neiges. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église, 30 minutes avant le service pour rencontrer les membres de la famille. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mariette (Conrad Pélus), Lucette (Ghislain Lachance), ses petits-enfants Christine et Martine Lachance, sa sœur et ses beaux-frères, Juliette (Adrien Asselin), M. Henri Michel, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

NADEAU (Gérard) — A Québec, le 4 octobre 1982, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Gérard Nadeau, époux de dame Liliane Bélanger. Il demeurait au 1000, rue W. Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeois.

LEBEL (Père Armand) — En Afrique, au diocèse de Navrongo, Ghana, est décédé le Père Armand Lebel des Pères Blancs d'Afrique. Il était âgé de 64 ans. Il avait travaillé dans cette mission 39 ans comme professeur et missionnaire. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. le Chanoine Léonard Lebel, M. et Mme Louis-Georges Millard, M. et Mme Adélard Lebel, Sœur Jeannette Lebel S.C.O., Sœur Lucile Lebel S.C.O., M. et Mme Fernand Lebel, son neveu l'abbé Alain Lévesque et le frère Jean-Guy Lebel, frère du Sacré-Coeur et plusieurs neveux et nièces. Il y aura jeudi le 7 octobre à 19h30, célébration eucharistique au pavillon Landry Poulin, 2651 de

la Canadière, Québec, et plus tard, une messe à St-Arsène de Rivière-du-Loup.

O'DONNELL Père Robert (Bob) — C.S.S.R. à Québec, le 4 octobre 1982, à l'âge de 77 ans, est décédé le révérend Père Robert O'Donnell de la congrégation du Très Saint-Rédempteur (Rédemptoristes), autrefois aumôniers de la Marine Royale du Canada. On recevra vos condoléances à la chapelle St-Stephen, le mercredi 6 octobre, de 19h à 22h, (immédiatement après une liturgie de la parole) et jeudi de 14h à 17h. Les funérailles auront lieu, le jeudi 7 octobre à 19h, en la chapelle St-Stephen.

PERRON (Laurent) — L'inhumation aura lieu, vendredi à 10h, au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil sa sœur: Mme K. Tobin. Que toute offrande de fleurs se traduise par une offrande de messes ou un don au fond de la paroisse St-Patrick, 140, Grande-Allée, est. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Lépine Cloutier Ltée.



PHILLIPS (Jeffery Hale) — A l'hôpital, le 4 octobre 1982, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Laurent Perron, ingénieur arpenteur géomètre, conseiller, cadre au Ministère des Transports, époux de dame Madeleine Martel. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeois.

ROUSSEAU (Paul) — A l'Hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup, le 4 octobre 1982, à l'âge de 80 ans, est décédé le capitaine d'aviation Paul Rousseau, architecte-conseil, époux de dame Françoise Lemieux, infirmière licenciée, domiciliée au 504 route du Fleuve, Notre-Dame du Portage. Les funérailles auront lieu jeudi, 7 octobre, à 14h. Départ du funérarium Marc-André Rioux Ltée 169 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

TREMBLAY (Marthe-Aimée Simard) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 3 octobre 1982, à l'âge de 64 ans et 2 mois, est décédée dame Marthe-Aimée Simard, épouse de M. Maurice Tremblay. Elle demeurait sur la rue Bourdon, dans la paroisse St-Claire d'Assise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 octobre à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue.

ROUSSEAU (Paul) — A l'Hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup, le 4 octobre 1982, à l'âge de 80 ans, est décédé le capitaine d'aviation Paul Rousseau, architecte-conseil, époux de dame Françoise Lemieux, infirmière licenciée, domiciliée au 504 route du Fleuve, Notre-Dame du Portage. Les funérailles auront lieu jeudi, 7 octobre, à 14h. Départ du funérarium Marc-André Rioux Ltée 169 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

SAVARD (Charles E.) — Madame Gilberte Laval-lée Savard et ses enfants, très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de Charles E. Savard survenu le 12 août dernier, remercient bien sincèrement les personnes qui par leur présence, leurs dons à la Société canadienne du cancer, leurs offrandes de messes et leurs messages se sont associées à leur douleur.

MARTEL (Régina Tremblay) — La famille Martel remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de

720 CARTES DE REMERCIEMENTS



BOUDREAU (Jean-Louis) — Mme Diane Picard Boudreau ainsi que Bernard et Ronald remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Louis Boudreau survenu le 28 septembre 1982 soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

SAVARD (Charles E.) — Madame Gilberte Laval-lée Savard et ses enfants, très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de Charles E. Savard survenu le 12 août dernier, remercient bien sincèrement les personnes qui par leur présence, leurs dons à la Société canadienne du cancer, leurs offrandes de messes et leurs messages se sont associées à leur douleur.

MARTEL (Régina Tremblay) — La famille Martel remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de

725 SERVICES ANNIVERSAIRES



THERIAULT (Noël) — Samedi le 9 octobre 1982, à 16 heures, en l'Eglise de St-Malo à Québec, sera chantée une messe anniversaire pour M. Noël Thériault, époux de feu dame Hélène Bourassa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Charles E.) — Madame Gilberte Laval-lée Savard et ses enfants, très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de Charles E. Savard survenu le 12 août dernier, remercient bien sincèrement les personnes qui par leur présence, leurs dons à la Société canadienne du cancer, leurs offrandes de messes et leurs messages se sont associées à leur douleur.

MARTEL (Régina Tremblay) — La famille Martel remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENT AU St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.C.

REMERCIEMENTS À St-Jude avec promesse de faire publier R.C.

REMERCIEMENT À Emmanuel Filion pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. MM.

780 FLEURISTES
LA HAYE FLEURISTE
Albert Lo Hov
295 Boul. L'Ornière, Loretteville
842-0167, 842-8867

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec
524-1561

«Une façon de mieux faire avec respect»

Lépine Cloutier

Un "forum pour la paix et la démocratie" en Amérique centrale

SAN JOSE (AFP) — La création d'un "forum pour la paix et la démocratie" en Amérique centrale et dans les Caraïbes a été décidée par les neuf pays de la région qui se sont réunis lundi à San José.

L'objectif de ce "forum" sera notamment d'étudier les initiatives de paix qui ont été déjà faites ou qui seront faites par les pays d'Amérique afin qu'elles puissent être mises en pratique, a-t-il été précisé.

La réunion qui groupait le Honduras, le Salvador, la Jamaïque, Belize, la Colombie, le Costa Rica, le Panama, Saint-Domingue et les États-Unis, a également décidé la création d'un organisme pouvant fournir aux pays de la région qui le demanderaient une assistance pour l'organisation et le contrôle d'élections.

Dans une déclaration finale, ces neuf pays ont lancé un appel à mettre un terme à la course aux armements et des forces militaires. Ils ont aussi approuvé pour parvenir à ce résultat l'idée d'un organisme régional d'inspection qui se rendrait dans les pays concernés.

Un soldat et un agent de la police politique (OISIP) ont trouvé la mort dans l'attaque de 23 guérilleros ont été tués, dont le chef de l'organisation Roberto Rincon Cabrera, surnommé "El Catire", et de nombreux autres ont été blessés.

Les neuf pays réunis à San José ont aussi estimé que la crise économique que connaissent les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, conséquence de la situation mondiale

provoque "la décomposition politique et sociale interne qui aggrave la crise des démocrates au profit des totalitarismes".

Le Venezuela et le Mexique qui avaient été invités n'ont pas participé à cette rencontre. Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères José

Venezuela: la guérilla est pratiquement anéantie

CARACAS (AFP) — La guérilla vénézuélienne déjà presque agonisante a reçu lundi un coup très sévère avec la mort de 23 de ses membres, dont son chef, dans l'est du pays et pourrait même disparaître, estiment les observateurs à Caracas.

L'armée a en effet lancé lundi une attaque, à la fois aérienne et terrestre, contre un campement de l'organisation marxiste-léniniste "Drapeau rouge", près de Cantaura, à environ 250 kilomètres de la capitale.

Un soldat et un agent de la police politique (OISIP) ont trouvé la mort dans l'attaque de 23 guérilleros ont été tués, dont le chef de l'organisation Roberto Rincon Cabrera, surnommé "El Catire", et de nombreux autres ont été blessés.

"Drapeau rouge", le seul mouvement encore actif sur le plan militaire, était établi dans l'est du pays et comptait 40 ou 50 personnes, selon l'armée. L'opération de lundi l'a pratiquement démantelé.

Alberto Zambrano n'a pas pu y assister parce qu'il était retenu à New York par des démarches pour l'adoption de son pays au groupe des non-alignés, a expliqué à Caracas le président vénézuélien Luis Herrera Campins. Le Mexique, quant à lui, avait fait savoir qu'il ne se rendrait pas à San José.

Les deux autres absents, le Nicaragua et le Guatemala, n'avaient pas été invités, le ministre des Affaires étrangères du Costa Rica, pays à l'origine de cette initiative, ayant expliqué que seuls les gouvernements issus d'élections avaient été conviés.

La gauche vénézuélienne qui avait pris les armes dans les années 60, s'est progressivement intégrée à la vie politique légale. Mais "Drapeau rouge" a toujours rejeté cette voie, qualifiant de "traîtres" les anciens guérilleros qui ont rallié la "démocratie bourgeoise".

Premières exécutions capitales en Jamaïque depuis l'année 1976

KINGSTON (AFP) — Sept personnes ont été exécutées par pendaison en Jamaïque au cours du mois de septembre, a-t-on appris officiellement à Kingston du ministère de la Justice. Toutes ces personnes avaient été condamnées en 1975 et 1976 pour meurtres.

De 1976 à août 1982, aucune condamnation à la peine capitale n'avait été exécutée en Jamaïque. Cent quatre-vingts personnes condamnées à mort sont susceptibles d'être pendues dans les prochains mois à la prison Sainte-Catherine de Spanish Town près de Kingston.

Le Conseil jamaïcain des droits de l'homme (JCHR) a lancé une campagne internationale pour faire cesser les exécutions par pendaison en dépit d'un très fort courant populaire favorable au maintien de la peine de mort dans le pays.



Chasse nocturne

La chasse au sous-marin inconnu en immersion, tapi aux abords de la base secrète suédoise de Muskoe, près de Stockholm, se poursuivait la nuit dernière. La photo ci-dessus, prise hier matin, fait voir un hélicoptère de la marine suédoise à l'écoute du sous-marin suspect. Jusqu'à présent, deux confirmations de la présence suspecte ont été recueillies.